



# Guide pour favoriser l'expression de l'enfant

## REPÈRES POUR LES PROFESSIONNEL.L.E.S

Dès fois j'ai l'impression que l'on peut nous demander notre avis mais que cela ne va rien changer au problème.

Il faut être attentif à nous car sinon, ça blesse, ça fait mal. Je pensais que tu avais compris, que tu avais vu.

Sentir que les professionnels sont capables de nous aider et d'assurer notre protection.

Quand on ne va pas bien mais qu'on n'arrive pas à le dire, il faut savoir décrypter.

Ça peut être stressant de ne pas être d'accord avec les professionnels. On peut avoir peur que ça nous retombe dessus.

Tu dis quelque chose à un éducateur et après tu as l'impression d'avoir 100 personnes qui passent derrière toi, ça, c'est horrible !

Moi, ça n'a pas été systématique [d'être entendue seule]. [On peut faire la demande] mais ça peut être un peu compliqué si on est un peu timide.

On a parfois l'impression qu'ils prennent partie parce que souvent ils défendent nos parents ou les autres.



Cette publication a été réalisée avec le soutien financier de:



Dans le cadre de:

**STRATÉGIE NATIONALE DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ**

## L'INTÉRÊT SUPÉRIEUR DE L'ENFANT COMME BOUSSOLE



« Dans toutes les décisions qui concernent les enfants, qu'elles soient le fait des institutions publiques ou privées de protection sociale, des tribunaux, des autorités administratives ou des organes législatifs, l'intérêt supérieur de l'enfant doit être une considération primordiale »

**Article 3-1 Convention Internationale  
des Droits de l'Enfant**



Ce Guide pour favoriser l'expression des enfants accompagnés par ALC dans ses dispositifs de protection de l'enfance (mais aussi dans ses dispositifs pour familles avec enfants), a été développé pour et par les professionnel.le.s d'ALC, engagé.e.s depuis longtemps sur cette thématique.

Il a été réalisé dans le cadre du projet Expression de l'enfant, financé par la Préfecture des Alpes-Maritimes, dans le cadre de l'appui à la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, publiée en octobre 2018 par le Gouvernement, et qui vise notamment à garantir au quotidien les droits fondamentaux des enfants.

Ce Guide est le fruit d'un long processus de réflexion et de capitalisation de l'expérience professionnelle, porté par un groupe pilote de professionnel.le.s des pôles Protection de l'Enfance et Parentalité (PPEP) et Enfance et adolescence (PEA) d'ALC, durant toute l'année 2023, soutenu par une expertise externe.

Les copilotes du projet ont été les enfants eux/elles-mêmes, venant du service de placement à domicile Le Fil'Harmonie, du Centre maternel et de la maison d'enfants L'Envol d'ALC. Ils/elles ont fait entendre leur voix. Réuni.e.s en focus-groups durant la première phase du projet, ils/elles ont abordé, discuté, débattu les points clef liés à l'expression des enfants protégé.e.s par l'Aide Sociale à l'Enfance. Les problématiques, les réussites mais aussi les enjeux relevés par les enfants ont été synthétisés par l'expert puis validés par un panel d'enfants ayant participé aux focus-groups. C'est à partir de ces paroles d'enfants que le groupe pilote de professionnel.le.s a commencé de travailler en se nourrissant aussi d'auditions d'expert.e.s et de partenaires (MSD, juge, Gendarmerie) ; de formations externes ciblées ; du regard et de l'expertise d'autres professionnel.le.s d'horizons divers réunis lors d'un atelier.

Le Guide présente de manière claire le fruit de cette réflexion en répondant aux questions suivantes :

- Quels sont les freins à l'expression de l'enfant ? D'où viennent-ils ?
- Comment mieux recueillir, comprendre et transmettre l'expression de l'enfant ?
- Comment permettre la participation de l'enfant à son projet et à la vie de l'établissement ou du service ?

Le Guide propose une multitude d'outils et de repères :

- Des règles d'or / des lignes rouges pour les professionnel.le.s
- Des citations des enfants eux/elles-mêmes
- Des citations d'expert.e.s et de professionnel.le.s
- Des exemples de bonnes pratiques
- Des exemples de situations à éviter
- Des mini études de cas
- Des schémas
- Des repères (législatifs, etc.)

Il peut être utilisé par chaque professionnel.le de l'action sociale concerné.e par le sujet, lu d'une traite ou par chapitre. Il peut servir de support à des formations internes et externes, au tutorat des personnes nouvellement recrutées, à l'accompagnement d'étudiant.e.s, à des réunions d'équipe thématiques... Il peut également répondre à certaines attentes des nouvelles normes d'évaluation en participant également d'un positionnement plus général de travailleurs sociaux fondé sur la bientraitance. Il peut également être lu et utilisé par les enfants eux/elles-mêmes, utilisé dans le dialogue entre un.e professionnel.le et un.e enfant.

Nous vous en souhaitons à toutes et tous une bonne lecture !



**Nathalie Ricci-Sarzotti,**  
Directrice du Pôle Protection de l'Enfance et Parentalité (PPEP) d'ALC

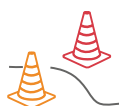


**Nathalie Agamis,**  
Directrice du Pôle Enfance et Adolescence (PEA) d'ALC



# Sommaire

L'expression de l'enfant : au-delà de la parole.....	<b>6</b>
L'expression de l'enfant (et sa prise en compte).....	<b>7</b>



## **LES FREINS**

### **FREINS DU CÔTÉ DE L'ENFANT..... 8**

Freins liés à l'enfant lui/elle-même.....	<b>9</b>
Freins liés aux rapports de l'enfant à sa famille.....	<b>16</b>
Freins liés aux rapports de l'enfant aux professionnel.le.s.....	<b>19</b>

## **LES FREINS**

### **DU CÔTÉ DU OU DE LA PROFESSIONNEL.LE..... 23**



## **LES SAVOIR-FAIRE PROFESSIONNELS..... 28**

Recueillir.....	<b>29</b>
Comprendre.....	<b>32</b>
Partager.....	<b>36</b>

## **LES SAVOIR-FAIRE PROFESSIONNELS..... 37**

Faire participer l'enfant.....	<b>38</b>
Participation de l'enfant à son projet.....	<b>40</b>
Participation de l'enfant à la vie du service ou de l'établissement.....	<b>44</b>

Méthodologie du projet.....	<b>54</b>
-----------------------------	-----------

Remerciements.....	<b>55</b>
--------------------	-----------

Notes.....	<b>56</b>
------------	-----------

Annexes.....	<b>57</b>
--------------	-----------



La majorité des verbatim / citations d'enfants intégrés au présent Guide sont issus des focus groups organisés avec des adolescent.e.s protégé.e.s par ALC (certains ont été adaptés à la marge) à l'exception de ceux marqués d'un astérisque qui ont été créés pour faciliter la bonne compréhension d'un contenu ou mieux l'illustrer.

# Comment faire pour :

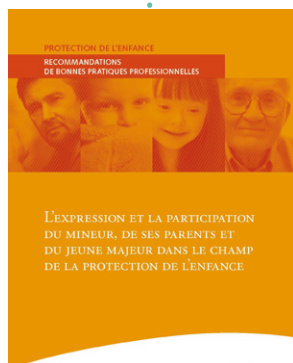
- Q Permettre à l'enfant de s'exprimer librement?
- Q Recueillir la parole de l'enfant?
- Q Prendre en compte les opinions de l'enfant?
- Q Prendre l'enfant au sérieux et le faire participer aux décisions?

Comment faire pour contribuer à garantir au quotidien les droits fondamentaux, et en particulier le droit à la liberté d'information, d'expression et de participation, des enfants pris en charge en protection de l'enfance ?



## Référence sectorielle

Recommandation de Bonnes Pratiques Professionnelles « L'expression et la participation du mineur, de ses parents et du jeune majeur dans le champ de la protection de l'enfance » (2014)



REPÈRES

1. Les États parties garantissent à l'enfant qui est capable de discernement le droit d'exprimer librement son opinion sur toute question l'intéressant, les opinions de l'enfant étant dûment prises en considération eu égard à son âge et à son degré de maturité.

2. À cette fin, on donnera notamment à l'enfant la possibilité d'être entendu dans toute procédure judiciaire ou administrative l'intéressant, soit directement, soit par l'intermédiaire d'un représentant ou d'un organisme approprié, de façon compatible avec les règles de procédure de la législation nationale.

### Article 12 - Convention Internationale des Droits de l'Enfant [ratifiée par la France le 20/11/1989]

[Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe] Recommande aux gouvernements des Etats membres (...) de veiller à ce que tous les enfants et les jeunes puissent exercer leur droit d'être entendu, d'être pris au sérieux et de participer à la prise de décisions dans tous les domaines les concernant, leurs opinions étant dûment prises en considération eu égard à leur âge et à leur degré de maturité (...).

### Extrait Recommandation CM/Rec(2012)2 du Comité des Ministres aux États membres sur la participation des enfants de moins de 18 ans

Recueillir la parole des enfants n'est pas aisée, entrer en relation avec eux ne va pas de soi. Recueillir la parole de l'enfance nécessite de se mettre à hauteur d'enfant et certains enfants ont pu, par exemple, manifester des paroles du bout de leurs doigts en montrant des objets et des lieux.

### Rapport de la Mission «La parole aux enfants: A (h)auteur d'enfants» – Gautier Arnaud-Melchiorre (2021, p13)

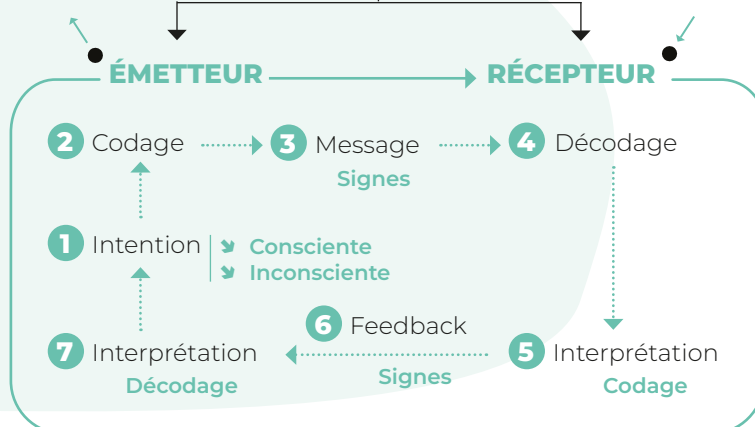
# L'expression de l'enfant : au-delà de la parole

## LANGAGE

### Fonction d'expression

- Ressentis
- Perceptions
- Émotions
- Vécus
- Pensées
- Demandes
- Besoins
- ...

### Fonction de communication



La parole est un vecteur de langage parmi d'autres. Elle permet l'expression et la communication par production et échanges de signes principalement sonores et articulés

## PRODUCTION ET ÉCHANGES DE SIGNES

**⚠ Les silences sont des signes**

Variations importantes du degré d'explicité

### Sonores

- Mots (sons)
- Cris
- Pleurs
- Rires
- ...

### Tactiles

- Caresses
- Baisers
- Coups
- Morsures
- ...

### Visuels

- Mots (écrits)
- Gestes
- Postures
- Mimiques
- ...

### Objectivables

- Haute intensité
- Faible intensité

### Associant

1. Signifié  
*Forme concrète du signe (objet)*
2. Signifiant  
*Représentation du signe (sens attribué à l'objet)*

### Production et échanges de signes sensibles à la variation de facteurs multiples

- | Individuels                               | Situationnels      | Environnementaux          |
|---|--------------------|---------------------------|
| ➤ Etendue/Variété du répertoire de signes | ➤ Espace physique  | ➤ Contexte socio-culturel |
| ➤ Expériences antérieures                 | ➤ Espace-temps     | ➤ Contexte économique     |
| ➤ Maturité psychophysologique             | ➤ Espace psychique | ➤ Contexte politique      |

## BROUILLAGES

### Risques

#### Incompréhension

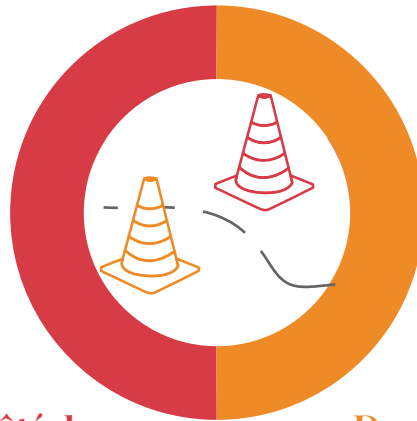
*Phénomène conscient reflétant une impossibilité totale ou partielle d'interpréter (attribuer du sens) les informations reçues [Laforest & Vincent, 1999]*

#### Malentendu

*Phénomène inconscient (illusion de compréhension) reflétant une interprétation divergente (attribution du sens) des informations reçues [Laforest & Vincent, 1999]*

# L'expression de l'enfant (et sa prise en compte)...

↳ RENCONTRE DES  
FREINS

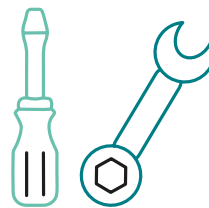


+

Du côté de  
l'enfant

Du côté des  
professionnels

MOBILISE DES SAVOIR-FAIRE  
PROFESSIONNELS



Recueillir



Comprendre

Partager

Faire participer  
l'enfant



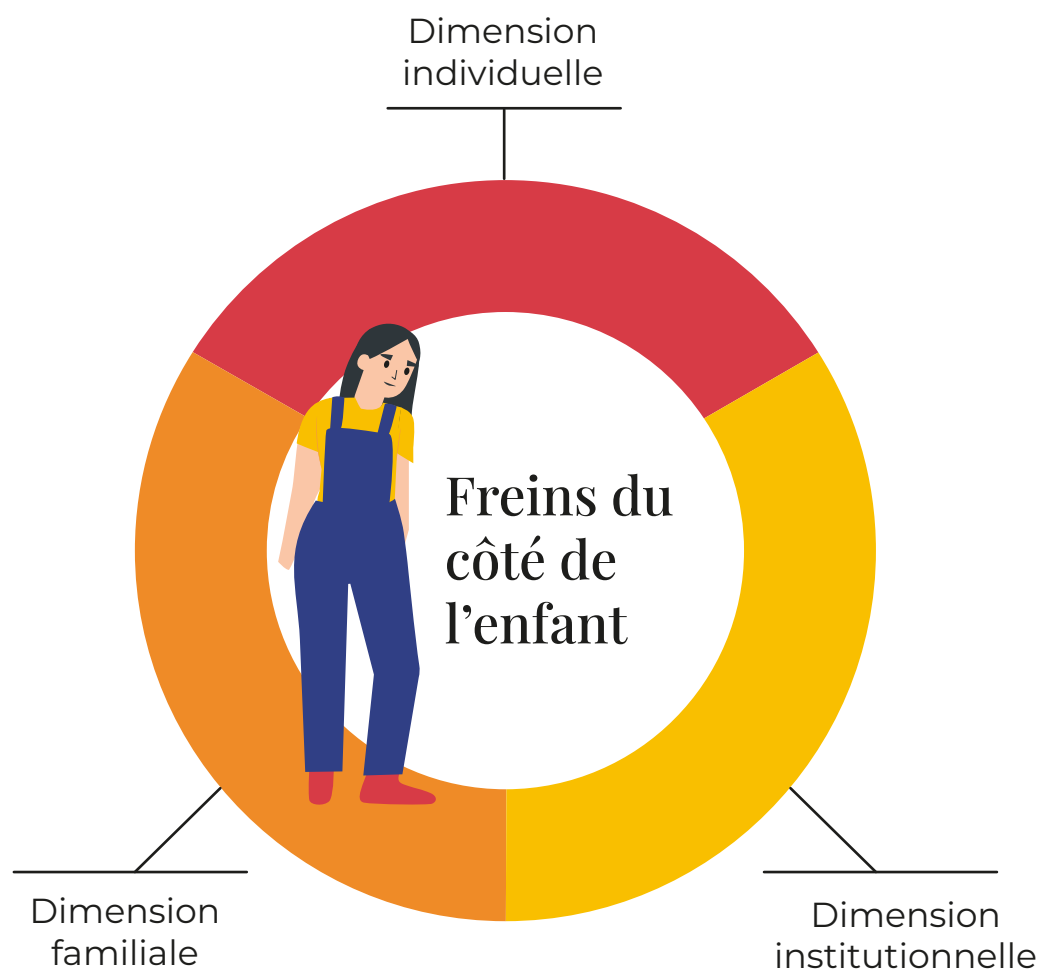
À son projet  
d'accompagnement

À la vie et au  
fonctionnement  
du service ou de  
l'établissement



BIEN LES COMPRENDRE POUR MIEUX LES SURMONTER

➤ **Freins liés à l'enfant  
lui/elle-même**



➤ **Freins liés aux  
rapports de l'enfant  
à sa famille**

➤ **Freins liés aux  
rapports de l'enfant  
aux professionnel-le-s**





# Freins liés à l'enfant lui/elle-même

## PSYCHO-NEUROPHYSIOLOGIQUES



### Acquisition/maîtrise de la parole par l'enfant

- » Âge
- » Compétences
- » Troubles



## REPÈRES : LE DÉVELOPPEMENT DU LANGAGE ORAL'

*Le développement du langage [oral] ne se fait pas au jour près et varie d'un enfant à l'autre. Les étapes de cette évolution suivent toutefois une chronologie relativement constante.*



**Dès la naissance**, le nouveau-né montre un intérêt privilégié pour la voix humaine et il peut différencier des sons. Dès les premières semaines, il est capable de varier ses cris en fonction de son état (faim, douleur, appel...) Ces sons se diversifient progressivement pour aboutir, vers le 6<sup>e</sup> mois, à un véritable jeu avec l'environnement : le babillage [ba ba ba].



**Après l'âge d'1 an environ**, on parle de phase linguistique pour désigner l'apparition des premiers mots. D'abord formés d'une seule syllabe et associés à certains objets ou situations, ils se multiplient à une vitesse extrêmement variable d'un enfant à l'autre.



**Entre 18 et 24 mois**, l'enfant utilise des mots-phrases dont la signification varie suivant le contexte et l'intonation. [Balle] pourra ainsi signifier « donne la balle » ou « c'est ma balle ». C'est en général le stade auquel l'enfant apprend plusieurs mots chaque jour : on parle de période d'explosion lexicale.



**À partir de 6 mois**, des syllabes articulées apparaissent. Elles prennent progressivement leur place en réponse au langage environnant, aidées par des éléments de communication non verbale (regard, puis sourire, enfin pointer du doigt). Le babillage se diversifie [ba da ba] et se rapproche des premiers mots.



### Vers la deuxième année

apparaissent les premières ébauches de phrases. Comprenant deux mots au début, elles deviennent progressivement plus complexes. L'enfant utilise « moi » pour parler de lui.



**Vers 3 ans** arrivent les phrases à trois éléments (sujet, verbe, complément). C'est également à cet âge qu'apparaît le « je », qui marque une étape importante dans l'affirmation de l'identité propre de l'enfant.



**Après 3 ans**, le langage s'étoffe et se complexifie pour ressembler progressivement au langage adulte. L'enfant articule tous les sons.



**Vers 6 ans**, il est en général prêt pour apprendre à lire et à écrire.

L'enfant va donc progressivement développer son langage en fonction de ses capacités, et surtout de son environnement.



## REPÈRES

« La dysphasie est une atteinte neurologique qui persiste tout au long de la vie. Elle affecte l'expression ou l'expression et la compréhension du langage. Elle touche de façon plus ou moins variable plus d'une composante du langage comme la phonologie (les sons de la parole), la morphologie (l'accord des mots), la syntaxe (l'ordre des mots et la construction des phrases), la sémantique (le sens des mots et le vocabulaire), la pragmatique (la compréhension de différentes notions et l'utilisation du langage dans différents contextes). En général, les personnes vivant avec une dysphasie présentent une compréhension partielle du langage oral, des difficultés dans la structuration du discours, dans l'utilisation du langage et la compréhension des contextes. Dans l'enfance, elles présentent souvent une parole indistincte, peu claire comme une expression télégraphique ou par mots isolés »

[Orthophoniste<sup>2</sup>]



### POINT DE VIGILANCE : EXOLINGUISME

Une attention particulière est nécessaire avec les enfants dont le français n'est pas la langue première. En effet, il s'agit d'une vulnérabilité pouvant affecter les compétences langagières de l'enfant et générer davantage d'incompréhensions voire de malentendus.



## Handicaps de l'enfant

- Mental
- Moteur
- Cognitif ou psychique
- Sensoriel
- Polyhandicap



## REPÈRES

« Constitue un handicap, (...) toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant ».

**[Article 114 de la loi du 11 février 2005]**



## Personnalité de l'enfant

### CARACTÈRE

- Timidité
- Pudeur
- Emotivité
- Sensibilité
- Expressivité
- Maturité
- Méfiance

### CONFIANCE

- En soi
- En la valeur de sa parole
- En l'autre



## Traumatismes de l'enfant

- Évitement
- Dissociation (anesthésie psychique/émotionnelle)
- Amnésie

*Ce n'est que de nombreuses années après que j'ai compris que le choc que j'avais vécu à l'âge de 8 ans, dont je ne pouvais pas parler parce que je ne m'en souvenais plus, avait produit chez moi une très forte insensibilité à la violence même si, sans m'en rendre compte, j'évitais toutes les situations qui pouvaient me renvoyer à ce traumatisme.\**



*Ce qu'en disent les enfants*

## REPRÉSENTATIONS ET EXPÉRIENCES



## Peurs de l'enfant

- De ne pas être cru
- Des représailles : violences, punitions, privations...
- Du rejet : intra/extra familial
- De prises de décisions contraires à ses souhaits/intérêts : rupture de liens, modification d'un DVH<sup>3</sup>...
- De faire du mal/blessier/tuer
- De transgresser/trahir : loi ; tabou ; secret de famille

## En réunion d'équipe...

Il n'a rien dit parce qu'il était résigné. Souvenez-vous que lorsqu'il a parlé la première fois, l'enquête n'a rien donné.

Oui, il a pu penser, qu'une fois de plus, il ne serait pas cru.

Quand pèsent de tels secrets, sur plusieurs générations, ça ne doit pas être facile, surtout avec l'expérience de sa cousine, qui a parlé, qui a été placée et qui a fait l'objet d'un total rejet.

D'autant que sa tante avait fait ensuite une tentative de suicide alors que son cousin ne cessait de proférer des menaces.

Et puis à son âge, il a aussi pu penser qu'on allait lui reprocher d'avoir transgressé la loi alors qu'il n'est qu'une victime.



### POINT DE VIGILANCE : RÉSIGNATION

Les expériences vécues (surtout lorsqu'elles se répètent) qui ne produisent pas les effets escomptés peuvent engendrer un effet de résignation, c'est-à-dire la soumission sans protestation d'un individu à la volonté d'un autre ou à son propre sort.



### Conflit de loyauté de l'enfant

- Vis-à-vis des parents
- Vis-à-vis des professionnels



### REPÈRES



« Le conflit de loyauté caractérise les conflits intrapsychiques d'un individu face à l'impossibilité de choisir entre deux situations. Le conflit de loyauté, pour un enfant, se constate à chaque fois qu'il se trouve amené (réellement ou symboliquement) à "choisir" entre deux personnes ».

[Godar-Wittmer, 2014]



## Normes de genre intégrées par l'enfant

Caractéristiques stéréotypées parfois attribuées aux filles et aux garçons et qui peuvent constituer des freins dans l'expression

 <b>FILLE</b>	<b>GARÇON</b> 
Faible / Fragile	Fort / Robuste
Émotive / Sensible	Fort mentalement
Crédule	Critique
Passive	Actif
Pacifiste	Combatif
Affectivement dépendante	Affectivement autonome
Prudente	Imprudent (prise de risque)

Je n'avais de cesse d'entendre dire que j'étais comme toutes les filles, faible et émotive. Je n'avais donc plus qu'à souffrir en silence puisque c'était normal.\*

C'est comme moi. Comment aurais-je pu parler des violences que je subissais ? Il fallait que je sois un homme, fort, résistant, capable de se défendre.\*



*Ce qu'en disent les enfants*



## POINT DE VIGILANCE<sup>5</sup>

Les stéréotypes de genre se véhiculent dès la petite enfance notamment par l'attention portée à certains comportements au détriment d'autres. Souligner certains comportements, s'apparente à les valoriser et envoyer à l'enfant le message :

« C'est l'attitude que j'attends de toi ».

Tu es une vraie princesse dans ta jolie robe !



Voilà une coiffeuse pour te faire belle.

Elle est calme, c'est bien une fille.



Il bouge beaucoup.



Déjà un vrai petit footballeur.



oh tu es fort comme papa !

Toujours à crapahuter celui-là. Un vrai petit mec !



BOUGRIBOULLONS

Il est pourtant possible de valoriser l'enfant différemment :



## POINT DE VIGILANCE : NORMES DE GENRE ET EXPLOITATION SEXUELLE DES GARÇONS<sup>6</sup>

Si les filles sont statistiquement bien plus souvent victimes de violences et d'exploitation sexuelle que les garçons, il convient de ne pas perdre de vue que ces derniers peuvent l'être aussi. Néanmoins, les garçons peuvent avoir une plus grande propension à rester dans la dissimulation ou le déni. Il pourra donc être beaucoup plus délicat d'en parler, notamment de manière directe. Les explications de ce phénomène sont multiples mais plaident souvent en la faveur d'un risque élevé de stigmatisation que les garçons pourraient encourir dans leur entourage, y compris familial. Ils peuvent par exemple craindre d'être jugés du fait de ne pas avoir su mobiliser la « force virile » nécessaire pour se protéger, ressentir la honte d'avoir subi des actes qu'ils peuvent considérer comme étant contre-nature, avoir peur des soupçons d'homosexualité qui pourraient peser sur eux...



## Rapports de l'enfant aux métiers

### Méfiance - Défiance



- » Dépositaire de l'autorité (Juges, policiers, gendarmes)
- » Services sociaux



« Ces jeunes filles ne se reconnaissent pas victimes devant les policiers ou les juges parce qu'elles ne veulent pas l'entendre d'un juge. Mais moi, elles me disent "j'ai une vie de merde. C'est quoi ma vie ? Personne ne va vouloir se marier avec moi, avoir des gosses avec moi. Je vais faire quoi de ma life ? Toute ma vie, je vais devoir être une pute. J'en ai marre, j'en peux plus". Mais à un juge, elles ne vont pas dire ça ».

[Intervenante sociale en quartiers défavorisés]



## Références socio-culturelles de l'enfant

Comment peut-on expliquer que certains enfants, alors qu'on les rencontre chaque semaine, ne parlent pas des négligences qu'ils subissent ?



Stagiaire



Maître de stage

Certains n'en parlent pas parce qu'ils n'ont pas d'autres références éducatives que celles de leur famille ou de leur environnement de proximité. Ils ne peuvent donc pas se rendre compte que ce qu'ils vivent est anormal.

# Freins liés aux rapports de l'enfant à sa famille



## SECRETS DE FAMILLE

Evènement passé ou présent affectant plus ou moins directement un ou plusieurs membres d'une famille, qui est passé sous silence ou gardé secret par pudeur, honte, culpabilité... Mais aussi parfois, par peur des conséquences de sa divulgation.

## ALIÉNATION PARENTALE

À des degrés divers, l'aliénation parentale traduit une relation perturbée entre un enfant et l'un de ses parents qui développe des comportements et tient des propos influençant l'esprit de l'enfant. En situation de conflit parental, l'aliénation de l'enfant à un parent peut favoriser une désaffection ou un rejet injustifié à l'égard de l'autre parent.

### Indicateurs

- L'enfant n'exprime aucune envie propre
- L'enfant veut toujours faire comme son parent le voudrait
- L'enfant reprend à outrance les propos de son parent
- L'enfant exprime en permanence un besoin d'approbation de son parent
- L'enfant suppose que son parent voudrait ou ne voudrait pas qu'il/elle fasse/dise



# PRESSIONS PARENTALES

Forces exercées sur l'enfant pour l'influencer, l'instrumentaliser, le dominer, le contrôler, l'asservir, le soumettre...



## Violences

Dans un contexte de relation de responsabilité, de confiance ou de pouvoir

- Physiques
- Sexuelles
- Émotionnelles (humiliation, dénigrement, dévalorisation, disqualification)

## Punitions

- Privations (alimentation, jeux, objets, argent...)
- Isolement
- Corvées

Peuvent être réelles ou prendre la forme de menaces pouvant aller jusqu'à la menace de mort

## Culpabilisations

- Attribution d'une faute
- Attribution d'une responsabilité

## Chantage

(affectif, émotionnel, symbolique...)

- Désamour
- Trahison
- Maladie / décès
- Suicide
- Isolement

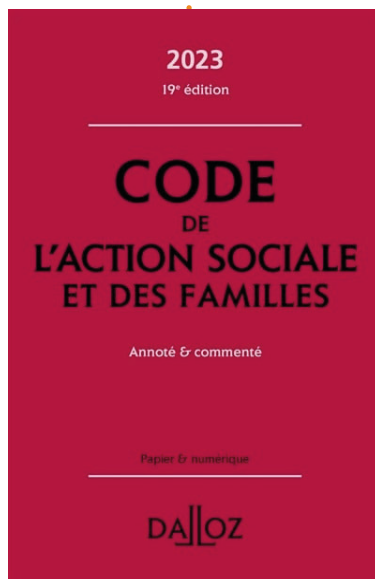


« Je suis très régulièrement confrontée à l'instrumentalisation de la parole des enfants dans le cadre, par exemple, d'un conflit parental (dont peut découler un conflit de loyauté). Ce phénomène peut avoir tendance à diminuer avec l'âge de l'enfant qui va devenir plus mature et s'autonomiser dans son positionnement et donc dans sa parole, même si le discours peut être guidé jusqu'à l'adolescence par les parents (consciemment ou inconsciemment). Le principal obstacle concerne les enfants qui ont été briefés par leurs parents avant l'audience (ce que j'attends de toi, ce que tu peux dire et ne pas dire...). Mais ce n'est pas la dimension la plus difficile à dépasser. Ce qui s'avère plus difficile, c'est lorsque, dans le registre de l'inconscient, l'enfant va lui-même se censurer, ne va pas s'autoriser à exprimer pleinement ses besoins et ses ressentis par crainte de décevoir ses parents »



### [Juge des Enfants auditionnée dans le cadre du projet]

La maltraitance au sens du présent code vise toute personne en situation de vulnérabilité lorsqu'un geste, une parole, une action ou un défaut d'action compromet ou porte atteinte à son développement, à ses droits, à ses besoins fondamentaux ou à sa santé et que cette atteinte intervient dans une relation de confiance, de dépendance, de soin ou d'accompagnement. Les situations de maltraitance peuvent être ponctuelles ou durables, intentionnelles ou non. Leur origine peut être individuelle, collective ou institutionnelle. Les violences et les négligences peuvent revêtir des formes multiples et associées au sein de ces situations – Article L. 119-1 CASF





# Freins liés aux rapports de l'enfant aux professionnel-le-s

Selon les enfants, la confiance est un processus très subjectif conditionné par une première impression, un instinct, un feeling...



*Ce qu'en disent les enfants*

## DIMENSION PERSONNELLE

### Perceptions négatives par l'enfant, fondées ou non, de l'attitude du professionnel et en particulier :

- » Son attitude physique inadaptée
- » Son animosité, inimitié, hostilité, antipathie
- » Son jugement négatif
- » Son manque d'intérêt, défaut d'élan à l'interaction/relation
- » Son vocabulaire inadapté
- » Son manque de disponibilité psychique
- » Sa mauvaise qualité d'écoute
- » Son manque de discrétion
- » Son manque de congruence
- » Ses barrières morales, croyances, tabous
- » Ses fragilités
- » Son impuissance
- » Son incompetence
- » Son défaut de neutralité avec le(s) parent(s) : proximité, connivence, jugement, dépréciation...



### REPÈRES

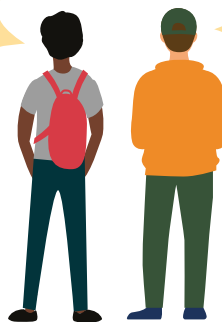
#### CONGRUENCE

=  
DIRE CE QUE L'ON FAIT  
+  
FAIRE CE QUE L'ON DIT  
+  
PENSER CE QUE L'ON FAIT

## L'enfant n'est pas à l'aise avec :

- » Le genre du/de la professionnel.le
- » Son âge, sa génération
- » Ses origines socio-culturelles
- » Ses origines ethniques
- » Son orientation sexuelle
- » Son apparence physique

J'me sens plus à l'aise avec les jeunes éducateurs. J'ai l'impression qu'ils peuvent mieux me comprendre.



Moi ça dépend. Pour parler des choses sérieuses, je préfère m'adresser aux éducateurs plus anciens.

*Ce qu'en disent les enfants*

## DIMENSION INSTITUTIONNELLE

### Environnement institutionnel

- » Locaux exigus, inadaptés
- » Manque de confidentialité
- » Manque d'intimité
- » Mauvaises ambiances
- » Contextes de crise



Sara n'est pas toujours à son aise au sein d'un groupe de 10 enfants parfois très agités : cris, portes qui claquent, intrusions dans le bureau des éducateurs....

### Idéologies institutionnelles

- » Familialiste
- » Moraliste
- » Hygiéniste
- » Caritative
- » Rééducative
- » Assimilationniste
- » Punitive



Pourquoi m'empêche-t-on de parler ma langue avec mes copains du même pays que moi ?\*

*Ce qu'en disent les enfants*

### Organisation institutionnelle

#### Disponibilité

- » Ratio d'encadrement insuffisant

#### Discontinuité

- » Horaires de travail inadaptés
- » Turn-over au sein des équipes
- » Recours excessif aux intérimaires
- » Faiblesse des outils de transmission

#### Iniquité

- » Variations du cadre perçues comme du favoritisme, des privilèges...
- » Injustices dans le traitement des transgressions
- » Manquements de professionnel.le.s dans leur fonction de référent

#### Règlementation

- » Habitudes de vie collective en profond décalage avec le mode de vie familial de l'enfant
- » Règlement contraire aux aspirations de l'enfant
- » Règles de vie collectives perçues comme coercitives ou sécuritaires

#### Partage d'information

- » Manque « d'étanchéité » entre les espaces (entretiens, réunions, vie quotidienne)
- » Réappropriation de confidences par des professionnel.le.s qui n'en n'ont pas été dépositaires
- » Sentiment d'être « transparent.e »

## ALTÉRATION / TRAHISON DE LA CONFIANCE : LE PARTAGE D'INFORMATIONS ENTRE PROFESSIONNELS

Ces éducateurs ensuite, alors que tu ne leur a rien dit, ils se présentent à toi, comme s'ils savaient toute la situation. C'est énervant car on ne leur a rien dit en fait et peut-être que ce que l'éducatrice leur a raconté, je l'aurais raconté différemment. Donc tu ne peux pas te permettre de dire à quelqu'un que tu sais alors qu'en fait tu ne sais pas parce qu'on ne te l'a pas raconté.

Pour moi, Le problème c'est lorsqu'ils nous disent quelque chose et qu'au final leur promesse n'est pas tenue. Par exemple, dès fois je dis à mes éducateurs de garder ça pour eux. Ils me disent « pas de problème » et au final il y a tout le service qui en parle.

Ce n'est pas vraiment méchant en soi. J'ai compris plus tard. Mais imaginons j'ai fait une bêtise ou j'ai eu une mauvaise note et je le dis à l'éducateur. Je lui dis de le garder pour lui et il va le dire à mes parents par exemple.

On ne pense pas à demander au début. Et on sait plus tard qu'eux ont peut-être des obligations envers d'autres personnes. Les référents ASE, nos responsables légaux peut-être... On ne pense pas forcément à leur demander.

Mais ça dépend à qui l'éducateur le dit. Par exemple, si c'est un sujet familial qu'on lui a demandé de ne pas répéter et qu'au final il le dit juste à la cheffe. En soi, je m'en fiche un peu car ça ne devrait pas être pris en compte dans notre Jugement et tout ça. Mais si par exemple il y a tout le foyer qui est au courant. Ben là... Ils ne sont pas tous obligés d'être au courant.

Tu dis quelque chose à un éducateur et après tu as l'impression d'avoir 100 personnes qui passent derrière toi. Ça, c'est horrible !



*Ce qu'en disent les enfants*



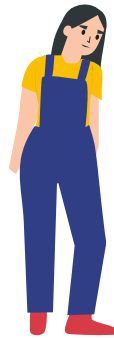
REPÈRES

Toutes les personnes qui concourent à une mission d'Aide Sociale à l'Enfance sont soumises au secret professionnel. Elles ne peuvent partager des informations personnelles qu'avec des personnes également soumises au secret, à la condition que les informations soient strictement limitées à ce qui est nécessaire à l'accomplissement de la mission de protection.



## GUIDE D'AIDE À LA RÉFLEXION D'ÉQUIPE

- » Comment expliquons-nous aux enfants les règles du secret professionnel partagé comme les règles de partage d'informations au sein de l'équipe ?
- » L'information que nous dispensons est-elle systématisée ou aléatoire ?
- » Comment appliquons-nous les règles du secret professionnel et du secret partagé ?
- » Comment échangeons-nous les informations personnelles/intimes que nous confient les enfants ?
- » S'agit-il d'informations strictement nécessaires à partager ?
- » Tout en respectant nos obligations quelles pourraient être les informations qu'il ne serait pas nécessaire voire obligatoire de partager avec nos collègues, le juge des enfants, les référents ASE, les familles... ?
- » Préservons-nous l'intimité des enfants lorsque nous partageons des informations à leur sujet ?
- » Sommes-nous suffisamment attentifs aux facteurs qui pourraient conduire les professionnel.le.s à s'appropriier des informations dont ils/elles n'ont pas été destinataires : jalousie/rivalité/concurrence ; invalidation de collègues ; recherche de légitimité ; besoin de reconnaissance ; mauvaise appropriation de la fonction de référent(e) ; pouvoir... ?



J'ai une recommandation mais je ne sais pas si c'est réalisable. Un style de stage de sensibilisation comme ils font par exemple les pompiers dans les écoles, pour les risques, pour les préventions. Genre les éducateurs montrent comment ils fonctionnent, tout ce qu'ils peuvent faire pour les jeunes, comment ils travaillent, quelles sont leurs obligations... Qu'ils expliquent tout ça de façon neutre et ludique, sous la forme de jeux de rôles par exemple.

*Ce qu'en disent les enfants*

Tu peux tout me dire. Je peux tout entendre. Les enfants peuvent me parler même de choses qui peuvent les gêner, leur faire honte... MAIS il y a des choses que je ne pourrais pas garder pour moi. Car pour protéger les enfants, la loi m'impose par exemple, de parler des violences qu'ils/elles subissent.



*Ce que pourrait dire un professionnel*



### BONNE PRATIQUE

Pour les informations nécessaires à partager mais sensibles, puisque relevant de l'intimité des enfants, une équipe de foyer a inscrit dans son projet de service que seul.e.s les professionnel.le.s destinataires direct.e.s de l'information par l'enfant étaient habilité.e.s à lui en (re)parler.

Tu savais que Camille avait une chérie ? C'est mignon non ?



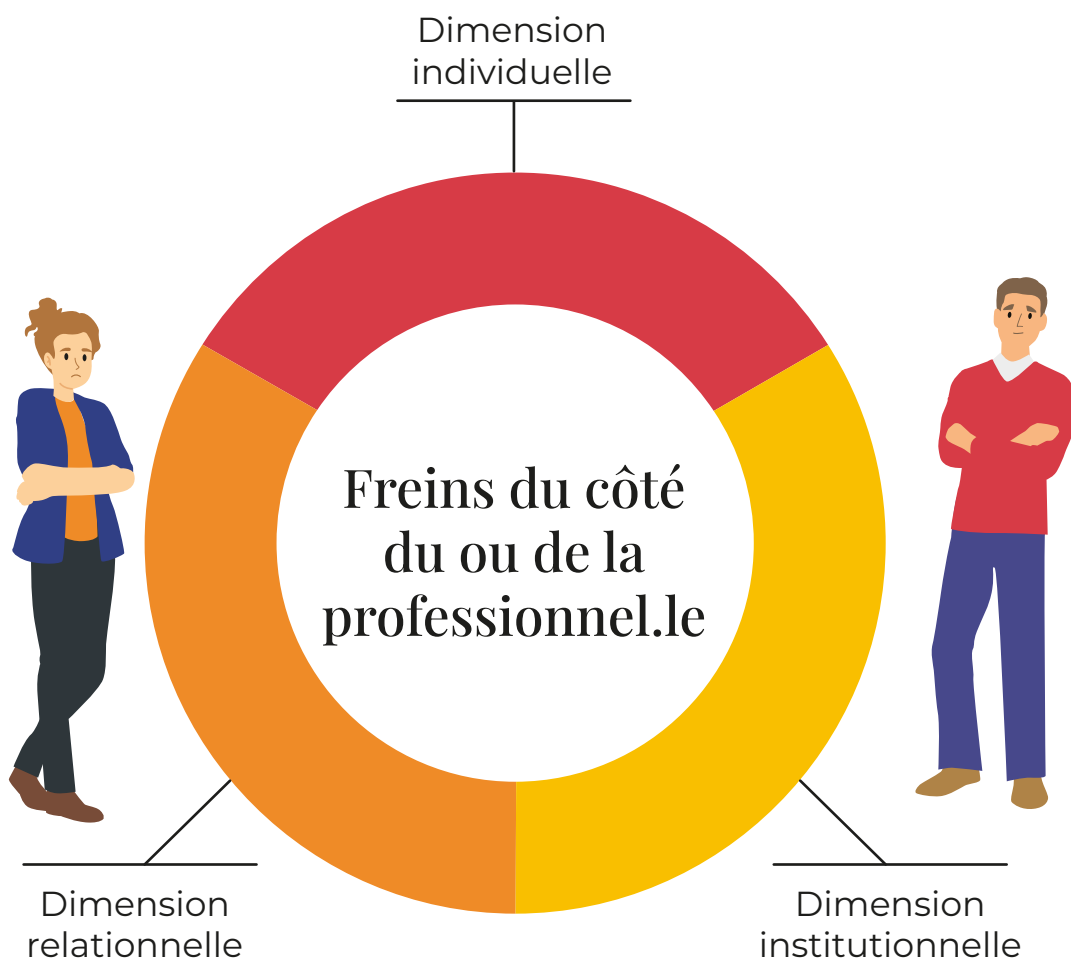
**L'intimité des jeunes enfants doit également être préservée.**



# LES FREINS

## BIEN LES COMPRENDRE POUR MIEUX LES SURMONTER

Ces freins du côté du ou de la professionnel.le peuvent être liés au/à la professionnel.le lui/elle-même, au rapport du/de la professionnel.le à l'enfant ou à sa famille, ou au contexte de l'institution dans laquelle intervient le/la professionnel.le. Ils peuvent aussi être liés à une, deux ou trois de ces dimensions à la fois.



---

## MORALE, JUGEMENT, CROYANCES, IDÉOLOGIES

---

*Exemples de situations vécues par des professionnel.le.s:*



Sabine considère par principe que tous les enfants aiment leurs parents et doivent respecter leur autorité. Le projet de service consacre d'ailleurs les liens les plus fréquents possibles entre les enfants et leurs parents.



Julien considère comme immoral le comportement de certain.e.s adolescent.e.s.

---

## MANQUE DE DISPONIBILITÉ PSYCHIQUE (FACTEURS PERSONNELS ET FAMILIAUX)

---

*Exemples de situations vécues par des professionnel.le.s:*



Brigitte n'a pas vraiment la tête à son travail. Elle ne cesse de recevoir des sms de ses enfants restés seul.e.s à domicile.

*Il faut être attentif à nous car sinon, ça blesse, ça fait mal. Je pensais que tu avais compris, que tu avais vu.*

*Y'a certains éducs, ça se voit qu'ils font ça uniquement pour avoir un salaire à la fin du mois. Ils n'ont pas envie de travailler. Ils ne sont pas là pour les jeunes.*



Clément est très affecté par la séparation très conflictuelle d'avec sa compagne.



Fernando ne supporte plus ce travail mais pense qu'il ne sait rien faire d'autre.



*Ce qu'en disent les enfants*

---

## ENVAHISSEMENT ÉMOTIONNEL (HYPERSENSIBILITÉ, BLESSURES D'ENFANTS...)

---

*Exemples de situations vécues par des professionnel.le.s:*



Sonia souffre encore du souvenir des coups de ses camarades de classe lorsqu'elle était enfant. Elle ne parvient donc pas à concevoir que la violence de certains enfants puisse être symptomatique d'un mal-être.



À son arrivée au foyer, Téo est bouleversé lorsque ses collègues évoquent les maltraitances qu'ont subies certain.e.s enfants.



## PROJECTIONS, REPRÉSENTATIONS, INTERPRÉTATIONS

Exemples de situations vécues par des professionnel.le.s :



Victoire a souvent tendance à interpréter le refus relationnel des enfants comme relevant de troubles précoces de l'attachement.



Bilal estime que s'ils veulent obtenir de l'aide, il en va de la responsabilité des adolescent.e.s de l'exprimer aux professionnel.le.s car lui ne peut pas le deviner.

Ben imaginons que je suis en froid avec ma famille... Je peux voir l'éducateur pas comme une deuxième famille... Style pas comme un meilleur ami, mais style un confident. Je sais que la personne elle ne va pas me juger. Elle va me conseiller sans prendre partie. Du coup, je peux me tourner vers cette personne.



Quand on ne va pas bien mais qu'on n'arrive pas à le dire, il faut savoir décrypter.

Ce qu'en disent les enfants

## ÉTIQUETAGE ET STIGMATISATION

Exemples de situations vécues par des professionnel.le.s :



Inès considère systématiquement les transgressions des adolescent.e.s comme des actes antisociaux et/ou de provocation qu'il convient de réprimer.



David considère les adolescent.e.s transgressifs comme des délinquants, irrécupérables de surcroît.



Ce n'est pas parce que l'on a parfois des conflits avec des éducateurs qu'il faut qu'ils nous considèrent comme des petits déchets en nous donnant l'impression qu'ils attendent que l'on ait 18 ans pour nous jeter.

Ce qu'en disent les enfants

## CULTURE, CULTURALISME ET RELATIVISME CULTUREL

Exemples de situations vécues par des professionnel.le.s :



En centre maternel, Maria est choquée qu'une mère mineure originaire d'Afrique subsaharienne puisse dire à sa fille de 18 mois qu'elle est grosse. Elle y voit du dénigrement alors qu'il s'agit, pour la mère, du constat d'une enfant en bonne santé.



Karl ne comprend pas pourquoi ses collègues désapprouvent si fortement la mendicité d'enfants roms qu'ils côtoient car, pour lui, il s'agit d'une dimension culturelle alors qu'il n'en est rien.

---

## NORMES ET STÉRÉOTYPES DE GENRE

---

*Exemples de situations vécues par des professionnel.le.s:*



Marie a tendance à considérer que les filles ont une trop grande propension à se plaindre pour pas grand-chose.



Contrairement à ce qu'elle pense pour les filles, Karine considère que les garçons en situation de prostitution ne sont pas exploités, qu'ils le font de leur plein gré.

---

## HABITUATION / DÉSENSIBILISATION

---

*Exemples de situations vécues par des professionnel.le.s:*



Travaillant quotidiennement avec des enfants vivant en situation de grande précarité dans un bidonville, Pascal peut avoir tendance à « normaliser » la misère et les carences.

---

## DÉFAUT DE CAPITAL SYMPATHIE DE L'ENFANT ET/OU DE SA FAMILLE

---

*Exemples de situations vécues par des professionnel.le.s:*



Les insultes, coups, crachats d'un enfant le rendent insupportable pour Stéphane et la plupart de ses collègues.



La manière antipathique voire véhémement de réagir de parents conduit Isabelle et ses collègues à ne pas solliciter leur expertise pour décrypter le comportement de leur très jeune enfant.

---

## FONCTIONNEMENT D'ÉQUIPES (COHÉSION FUSIONNELLE, PRESSIONS DE CONFORMITÉ...)

---

*Exemples de situations vécues par des professionnel.le.s:*



Bien que disposant d'arguments différents au sujet d'un enfant, Sophie ne parvient pas à les faire valoir au sein de son équipe. Elle adopte donc, malgré elle, une attitude répressive avec l'enfant au quotidien.

---

## ISOLEMENT PROFESSIONNEL

---

*Exemples de situations vécues par des professionnel.le.s:*



Un enfant ayant subi des violences intrafamiliales importantes fait naître un sentiment intense de rejet chez Ambre lorsqu'elle le rencontre à domicile.

## ÉVITEMENT ET CONTOURNEMENT

*Exemples de situations vécues par des professionnel.le.s :*



Fanny a tendance à minorer les propos d'un enfant concernant les négligences qu'il vit en famille. Elle redoute les réactions de ses parents dont elle a peur.



Compte tenu de sa charge de travail, si Basile passait trop de temps dans les logements indépendants supervisés où sont hébergés des adolescent.e.s, il serait destinataire de nombreuses demandes qu'il ne pourrait pas satisfaire.

## MANQUE DE CONNAISSANCES, QUALIFICATIONS, FORMATION

*Exemples de situations vécues par des professionnel.le.s :*



Clara n'a ni qualification ni expérience mais a été recrutée dans un service dédié à la petite enfance qui fait face à de difficultés chroniques de recrutement de professionnel.le.s qualifié.e.s.



Simon est mal à l'aise dès lors qu'il est question de drogues, de sexualité, de fonctionnement des réseaux sociaux... Il se sent dépassé et considère ne pas avoir les connaissances nécessaires pour en parler.

## DÉFAUT DE NEUTRALITÉ VIS-À-VIS DES PARENTS

*Exemples de situations vécues par des professionnel.le.s :*



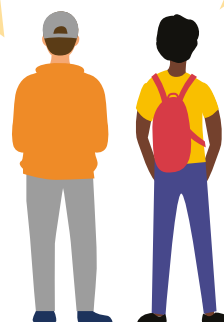
Très touchée par la détresse d'une mère, Sonia trouve parfois infondées les reproches en négligences que formule sa fille à son encontre.



Avançant des arguments pertinents de parents, Diego ne cesse de confirmer leur fondement auprès de leur adolescent.

On sait que l'on prend un risque si on le dit parce qu'on se doute qu'ils vont forcément en parler aux parents et qu'après ça peut nous retomber dessus selon la mentalité du parent.

On a parfois l'impression qu'ils prennent partie parce que souvent ils défendent nos parents ou les autres.



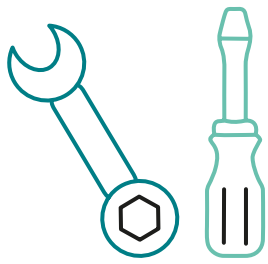
*Ce qu'en disent les enfants*

## MANQUE DE DISPONIBILITÉ (RATIO D'ENCADREMENT)

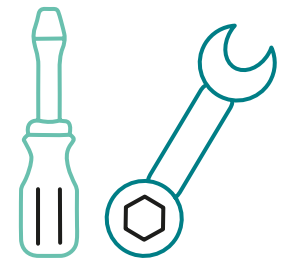
*Exemples de situations vécues par des professionnel.le.s :*



Travaillant systématiquement seul en soirée avec 10 enfants, Sofiane ne peut consacrer que quelques minutes en individuel à chaque enfant.

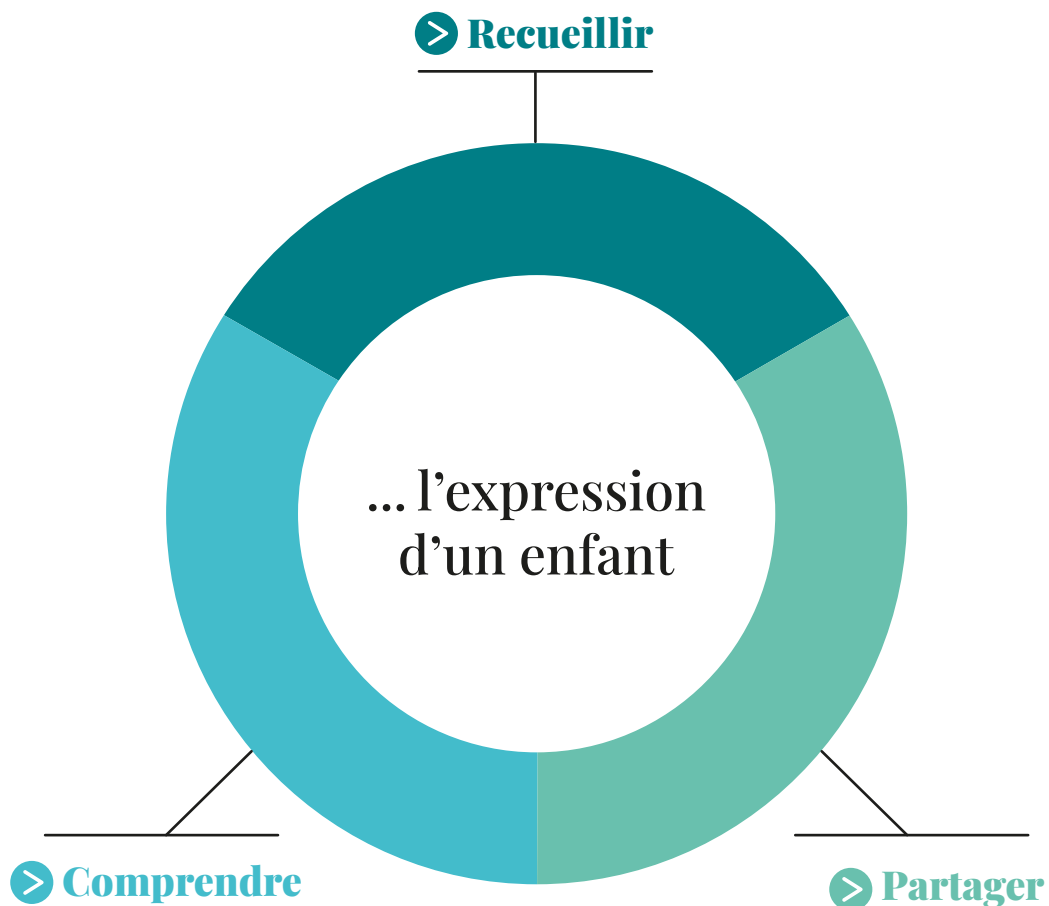


# LES SAVOIR -FAIRE



## PROFESSIONNELS

À ACQUÉRIR ET MOBILISER POUR :



# Recueillir

COMMENT FAIRE POUR RECUEILLIR LA PAROLE DE L'ENFANT ?



## RÈGLES D'OR

- ✓ Se rendre disponible (physiquement et matériellement)
- ✓ Respecter la temporalité de l'enfant
- ✓ S'installer dans un lieu approprié
- ✓ Utiliser un vocabulaire adapté
- ✓ Faire preuve d'empathie
- ✓ Adopter une position d'écoute active
- ✓ Veiller à son attitude non verbale (posture)
- ✓ Accueillir les émotions de l'enfant
- ✓ Contrôler ses émotions
- ✓ Prêter attention aux expressions non verbales
- ✓ S'assurer d'avoir bien compris (reformuler)
- ✓ Accepter et supporter les silences
- ✓ Prendre des notes précises (les mots utilisés)
- ✓ Expliquer les suites (destinataires des informations, conséquences possibles, délais)

## LIGNES ROUGES

- ⊘ Différer
- ⊘ Se défausser vers un.e autre professionnel.le
- ⊘ Influencer (défaut de neutralité)
- ⊘ Ne poser que des questions fermées
- ⊘ Faire répéter
- ⊘ Multiplier les interlocuteurs
- ⊘ Adopter une position normative
- ⊘ Contester la parole de l'enfant
- ⊘ Interpréter la parole de l'enfant
- ⊘ Projeter ses propres inquiétudes sur la situation
- ⊘ Prêter ses mots
- ⊘ Tirer des conclusions hâtives
- ⊘ Accepter d'être dépositaire de secrets

Si je te dis un secret, tu ne le diras à personne ?

Bien sûr que je garderai ton secret.



## BONNE PRATIQUE

La Gendarmerie des Alpes-Maritimes a élaboré une « Fiche conseil » pour guider les professionnel.le.s lors du recueil des éléments nécessaires à la rédaction d'une Information Préoccupante.



La prise en compte de la parole de l'enfant s'avère essentielle. En cas d'évocation de maltraitance, les premiers éléments recueillis engageront les professionnels dans la rédaction d'une Information Préoccupante (IP).

L'enquête judiciaire qui découlera des directives du parquet, informé par l'ADRET, donnera lieu à divers actes procéduraux et notamment une ou plusieurs auditions du ou des mineurs victimes.

Les déclarations recueillies par un enquêteur selon un protocole d'audition spécifique (questionnement à local spécifique) permettront in fine de rechercher les éléments matérialisant une infraction pénale.

Voici quelques conseils afin d'assurer la meilleure réussite possible au protocole d'audition d'une victime mineure :

-Le 1<sup>er</sup> et unique interlocuteur de l'enfant devra dans la mesure du possible indiquer les réponses aux questions ci-dessous sans toutefois « interroger » ou « questionner » l'enfant.

-Ces réponses ne devront pas être développées mais retranscrites le plus fidèlement possible en mentionnant les mots exacts employés par l'enfant et ceux du 1<sup>er</sup> interlocuteur.

-Noter immédiatement : les mots exacts employés par l'enfant, la date, l'heure, les circonstances de la déclaration.

Les mots employés par le 1<sup>er</sup> interlocuteur ;  
-Ne pas retourner vers l'enfant pour avoir des détails supplémentaires ;

-Utiliser le modèle d'imprimé prévu par l'ADRET ;  
-Transmettre sans délai à l'ADRET (attention au délai de la transmission par voie hiérarchique)

Dans la rédaction de l'IP, répondre avec les éléments recueillis aux questions suivantes :

- Qui est évoqué (victime, membre famille, mis en cause)
- Quand : période des faits (année, saison, vacances scolaires)
- Où : lieu(x)
- Quoi & comment : fait(s) évoqué(s) spontanément par l'enfant

Merci pour la prise en compte de ces quelques conseils qui s'avéreront cruciaux pour la suite de l'enquête et de l'évaluation sociale.

## EXTRAITS DES LIGNES DIRECTRICES DU CONSEIL DE L'EUROPE<sup>8</sup>

### Pour une justice adaptée aux enfants

- Dans toutes les procédures, les enfants devraient être abordés en tenant compte de leur âge, de leurs besoins particuliers, de leur maturité et de leur niveau de compréhension, et en ayant à l'esprit leurs éventuelles difficultés de communication. Les affaires impliquant des enfants devraient être traitées dans des environnements non intimidants et adaptés à l'enfant.
- Avant le commencement de la procédure, les enfants devraient être familiarisés avec la configuration du tribunal ou d'autres lieux et connaître la fonction et l'identité des agents officiels impliqués.
- Un langage adapté à l'âge et au niveau de compréhension de l'enfant devrait être utilisé.
- Des méthodes d'audition telles que les enregistrements vidéo ou audio ou les auditions à huis clos préalables au procès devraient être utilisées et considérées comme preuves recevables.
- Dans la mesure appropriée et lorsque cela est possible, des salles d'audition et d'attente devraient être aménagées de façon à créer un environnement adapté aux enfants.



## FOCUS SUR LA PAROLE SENSIBLE



Quand l'enfant veut/doit s'exprimer sur des maltraitances, violences physiques, sexuelles, émotionnelles, etc.



### RISQUE

Remplacement des mots de l'enfant par les mots des autres



Altération du sens des propos de l'enfant



### PRÉVENTION DU RISQUE

Recueillir les mots qui viennent naturellement



Éviter la suggestibilité

« Entre le moment où l'enfant déclare les premiers faits à une personne et le moment où il arrive devant un service d'enquête, il se passe plusieurs heures, plusieurs jours. A chaque fois que l'enfant a à réexpliquer ou lorsqu'il va aborder de lui-même le sujet, il va se trouver questionné, naturellement. Et bien les premiers éléments qu'il a en tête, les descriptions, les mots qu'il emploie pour décrire, vont être bousculés par les mots qu'il entend. L'enfant va absorber certains mots et remplacer ses propres mots par ces mots-là. Partant de là, il peut arriver qu'un enfant décrive une chose mais pas avec les bons mots mais avec des mots d'adultes pour lesquels le sens pourra être différent. Il faut donc y prendre garde mais aussi éviter la suggestibilité du questionnement ».

**[Adjudant-chef de gendarmerie auditionné dans le cadre du projet]**

Avant chaque accompagnement d'enfant en audition, je me renseigne toujours sur les conditions de son déroulement. Je peux ainsi rassurer l'enfant en répondant à ses questions et/ou en lui expliquant comment l'audition va se dérouler. Je peux aussi par exemple lui dire qui sera présent, si je resterai avec elle/lui, si les policiers ou gendarmes seront en tenue, lui expliquer que l'audition sera filmée...

[Une éducatrice]



## Quelle est la personne la mieux placée pour accompagner l'enfant en audition?

Facteurs à prendre en compte :

- Sensibilité par rapport aux faits (excès ou défaut)
- Permanence auprès de l'enfant
- Investissement par l'enfant
- Impartialité vis-à-vis de la personne mise en cause



Sophie s'entend très bien avec sa collègue Laura. Elles sont même amies en dehors du travail. Pourtant, parce qu'elle est référente, il faudrait qu'elle accompagne Kévin en audition alors qu'il dénonce des faits de maltraitance de la part de Laura.

Est-ce que ma mère sera présente?

Est-ce que mon père va aller en prison?

Est-ce que je vais aller en prison?

Est-ce que je vais voir les gendarmes et les policiers parce que j'ai fait une bêtise?

**Les questions que les enfants peuvent se poser** avant une audition par un service d'enquête



Est-ce que je peux tout dire, même les choses intimes, mêmes les choses dont j'ai honte?

Est-ce que tu vas rester avec moi pendant l'audition?



### VIGILANCE

Certain.e.s enfants n'ont pas pleinement conscience de la mission de protection des forces de Police et de Gendarmerie. C'est la mission de répression qui leur vient spontanément à l'esprit.

Enfants de la minorité rom

Mineur.e.s Non Accompagné.e.s

**Vulnérabilité accrue**

Enfants de familles avec antécédents de délinquance

Adolescent.e.s en conflit avec la loi



# Comprendre

COMMENT COMPRENDRE CE QU'EXPRIME L'ENFANT ?



## RÈGLES D'OR

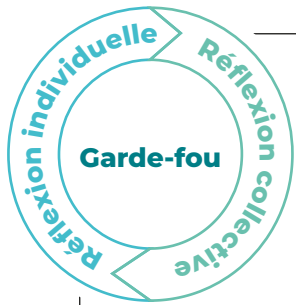
Interroger individuellement et collectivement :

- ✓ Rapport à la responsabilité (morale et pénale)
- ✓ Rapport aux normes
- ✓ Représentations et projections
- ✓ Implication affective et émotionnelle

## LIGNES ROUGES

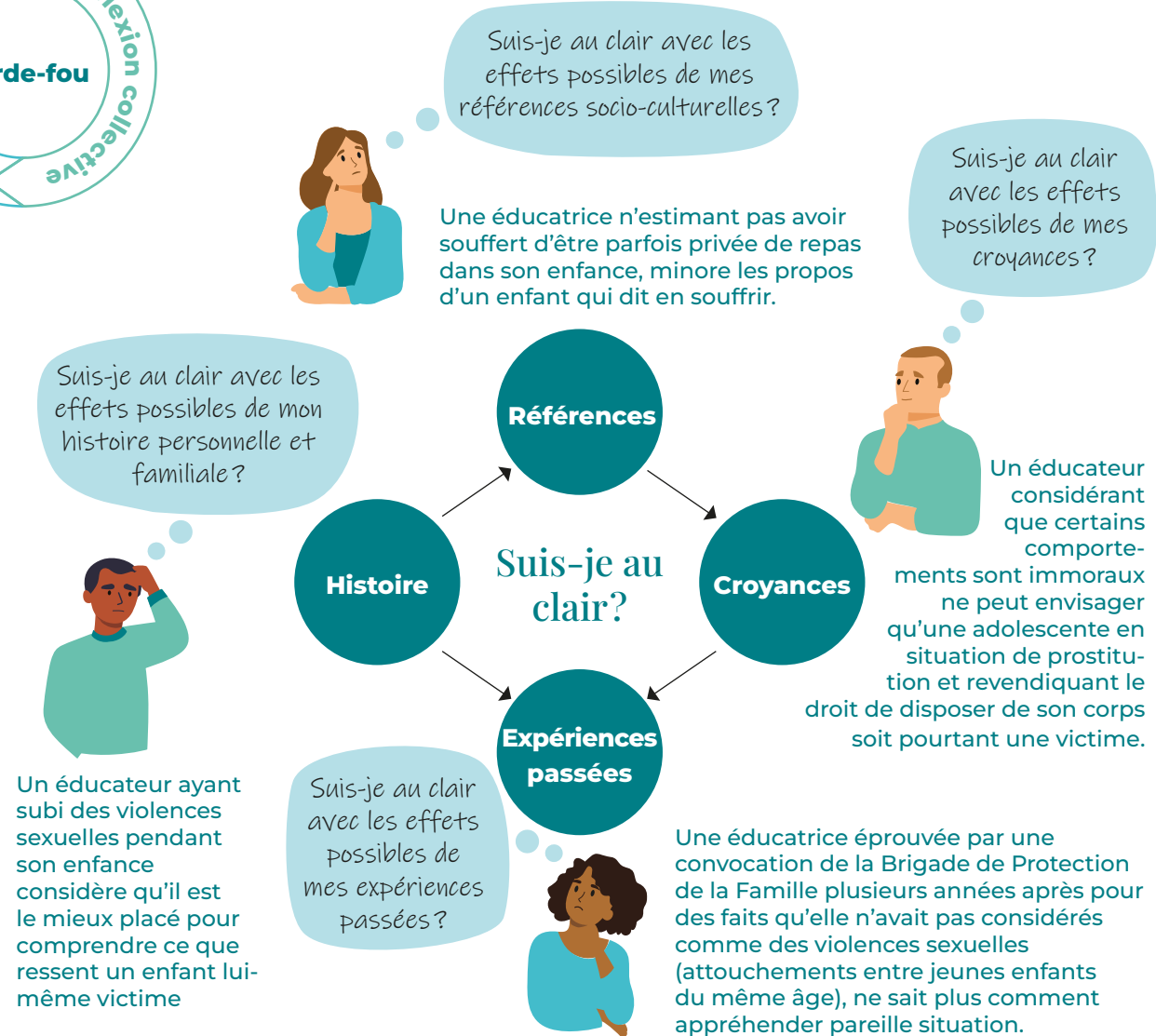
- ⊘ Avoir la certitude de comprendre
- ⊘ Réfléchir seul(e), rester isolé(e)
- ⊘ S'appropriier les informations
- ⊘ Retenir, minorer/majorer des informations
- ⊘ (Sur)Interpréter les propos/comportements
- ⊘ Essentialiser certaines informations
- ⊘ Omettre de formuler des hypothèses « rivales »

### ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES



RÉUNIONS CLINIQUES

PLURIDISCIPLINAIRE



FORMATION



# RECUEILLIR ET COMPRENDRE : L'ENFANT QUI N'A PAS OU PEU ACCÈS À LA PAROLE



**Objectif :** Pouvoir identifier ce qui pourrait s'apparenter à des signes de malaise, voire de détresse

## RÈGLES D'OR

- ✓ Être attentif même aux signaux faibles
- ✓ Se baser sur un faisceau d'indices

## LIGNES ROUGES

- ⊘ Essentialiser un comportement
- ⊘ Psychologiser un comportement

« À travers le jeu, l'enfant non seulement exprime ce qu'il ressent, mais il exerce aussi un contrôle sur ce qu'il vit en lui. Par exemple, lorsqu'un enfant a vécu un moment difficile, il peut, à travers le jeu, revivre les sensations qui l'ont envahi pour mieux les maîtriser et les inscrire dans un scénario qui les ordonnent, leur confère du sens, etc. C'est ce qui se passe très souvent lorsqu'un enfant, après une visite chez le médecin ou le dentiste où il a pleuré, fait subir à la figurine qu'il a entre les mains les "agressions" dont il a été l'objet. Il occupe alors, dans le scénario joué, la place de "l'agresseur" (le médecin, le dentiste, le parent, l'infirmier, etc.) »



[Ludovic Gadeau, psychologue]

## RECUEILLIR

Identifier des signes de malaise voire de détresse

=

Identifier ce qui fait rupture et/ou régression dans le comportement habituel de l'enfant :

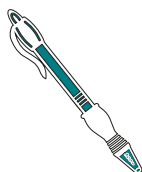
- Lui/elle-même
- Dans ses relations avec d'autres enfants
- Dans ses relations avec ses parents
- Dans ses relations avec les professionnels

+

Identifier ce qui est récurrent, fréquent et intense (par excès ou par manque)

- |  |   |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Sélectivité alimentaire majeure         | <input type="checkbox"/> Pleurs   |
| <input type="checkbox"/> Anorexie                                | <input type="checkbox"/> Cris   |
| <input type="checkbox"/> Boulimie                                | <input type="checkbox"/> Colères violentes, répétées et incontrôlables        |
| <input type="checkbox"/> Régurgitation majeure                   | <input type="checkbox"/> Aversion/ évitement du contact tactile et/ ou visuel |
| <input type="checkbox"/> Rupture courbe staturopondérale         | <input type="checkbox"/> Adhésivité corporelle                                |
| <input type="checkbox"/> Affections dermatologiques inexpliquées | <input type="checkbox"/> Hyper ou hypo réactivité à des stimuli sensoriels    |
| <input type="checkbox"/> Troubles de l'endormissement            | <input type="checkbox"/> Echolalies verbales                                  |
| <input type="checkbox"/> Insomnie                                | <input type="checkbox"/> Bégaiement   |
| <input type="checkbox"/> Hypersomnie                             | <input type="checkbox"/> Intolérance majeure au changement d'environnement    |
| <input type="checkbox"/> Réveils nocturnes                       | <input type="checkbox"/> Intolérance majeure à "l'étranger"                   |
| <input type="checkbox"/> Cauchemars                              | <input type="checkbox"/> Auto-agressivité                                     |
| <input type="checkbox"/> Terreurs nocturnes                      | <input type="checkbox"/> Hétéro-agressivité                                   |
| <input type="checkbox"/> Hypotonie / Hypo mobilité               |   |
| <input type="checkbox"/> Hypertonie / Hyper mobilité             |   |
| <input type="checkbox"/> Stéréotypies motrices                   |   |

### LISTE D'INDICATEURS



### IMPÉRATIF

Evacuer en premier lieu toute origine médicale (investigations).

## COMPRENDRE

Formuler des hypothèses explicatives

=

Identifier les explications données par l'entourage familial de l'enfant (parents, grands-parents, proches, enseignants...)

+

Croiser les explications de l'entourage avec celles des professionnels

+

Mettre en balance les différentes explications



### VIGILANCE

- » Connaître et se référer aux normes de développement d'un enfant du même âge
- » Conduire une réflexion collective et pluridisciplinaire



### ILLUSTRATION

Capucine a 10 mois. Elle est en pouponnière depuis 6 mois. C'est une enfant éveillée qui évolue bien.



Depuis quelques semaines, avec la reprise de contacts avec ses parents lors de visites médiatisées, Capucine a de plus en plus de mal à manger. De plus, elle s'endort systématiquement durant les visites, en dehors de ses heures de siestes habituelles.



## QUAND COMPRENDRE = EVALUER

### ÉVALUER [EN SCIENCES PÉDAGOGIQUES] C'EST...

« (...) confronter un ensemble d'informations et un ensemble de critères en vue de prendre une décision »  
(Ketele & Roegiers, 1996)

+

« (...) attribuer une signification aux faits et actes observés »  
(Lesne, 1984)



#### RÉFÉRÉ

Ce qui est constaté



#### ÉVALUATION

Une mesure d'écart en situation



#### RÉFÉRENT

Ce qui joue le rôle de norme

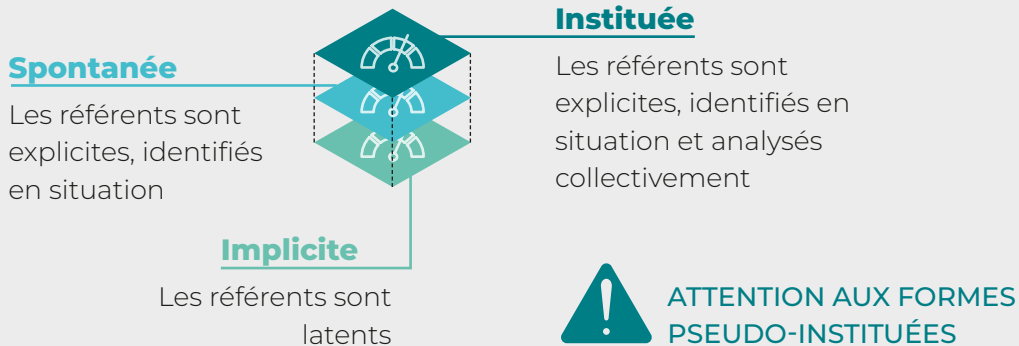


### ÉVALUER L'URGENCE

#### Pouvoir différencier :

1. Une situation qui implique un danger physique caractérisé (sévices corporels ou sexuels)
2. Une situation qui relève d'une autre forme de danger (danger moral, danger psychologique, carences éducatives, négligences, délaissement, mises en danger d'un.e adolescent.e...)

## CONSIDÉRER LES 3 FORMES DIFFÉRENTES D'ÉVALUATION (BARBIER, 1985)



## ÉVALUER, C'EST GARANTIR UN PROCESSUS D'OBJECTIVATION



« L'objectivation est un ensemble de méthodes propres à faire de la subjectivité un objet de connaissance ».  
(Favard, 1991)



### L'INTÉRÊT SUPÉRIEUR DE L'ENFANT COMME BOUSSOLE

« Dans toutes les décisions qui concernent les enfants, qu'elles soient le fait

des institutions publiques ou privées de protection sociale, des tribunaux, des autorités administratives ou des organes législatifs, l'intérêt supérieur de l'enfant doit être une considération primordiale »

**Article 3-1 Convention Internationale des Droits de l'Enfant**



# Partager

COMMENT PARTAGER LES INFORMATIONS RECUEILLIES ?



## RÈGLES D'OR

### Vis-à-vis des professionnel.le.s destinataires:

- ✓ Rester factuel
- ✓ Contextualiser
- ✓ Ne pas trahir le sens (même si la forme peut être modifiée)
- ✓ Veiller à bien différencier les faits des hypothèses de compréhension
- ✓ Faire apparaître les liens entre les propos et les comportements
- ✓ Écrire en pensant que ce qui est écrit pourra être lu par l'enfant (futur)

### Vis-à-vis de l'enfant

- ✓ Indiquer qui a été destinataire des informations
- ✓ Expliquer le processus et son état d'avancée

### Vis-à-vis des parents

- ✓ Déterminer ce qui sera dit, où, quand, comment et par qui

## LIGNES ROUGES

### Vis-à-vis des professionnel.le.s destinataires:

- ⊘ Se laisser aller à des interprétations «sauvages»
- ⊘ Formuler des hypothèses peu vraisemblables
- ⊘ Émettre des jugements appréciatifs / dépréciatifs

### Vis-à-vis de l'enfant:

- ⊘ Ne pas respecter le choix de ses interlocuteurs
- ⊘ Aborder le sujet s'il n'en parle pas
- ⊘ Multiplier les interlocuteurs

### Vis-à-vis des parents:

- ⊘ Restituer des informations pouvant représenter un danger imminent ou attenter à une procédure pénale

Il y a des choses dont j'aimerais pouvoir parler aux éducateurs pour connaître leur avis, obtenir des conseils. Pourtant, il y a certains sujets qu'ils considèrent tout de suite comme des mises en danger alors que pour nous, ce ne sont que des expériences. Donc, on ne leur en parle pas.



*Ce qu'en disent les enfants*



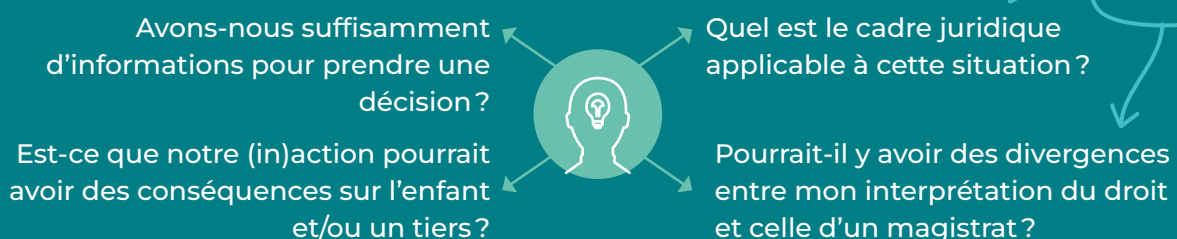
## VIGILANCE

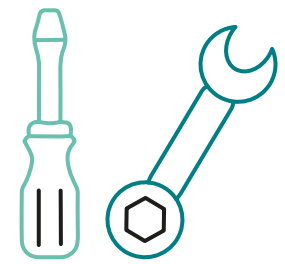
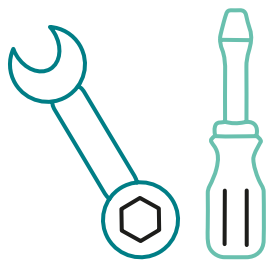
Le partage des informations tirées de l'expression de l'enfant permet de rappeler la grande sensibilité des adolescent.e.s à ce sujet:

- Quelles informations partager ?
- À qui ?
- Comment ?
- Pourquoi ?
- Dans quel cadre légal ?



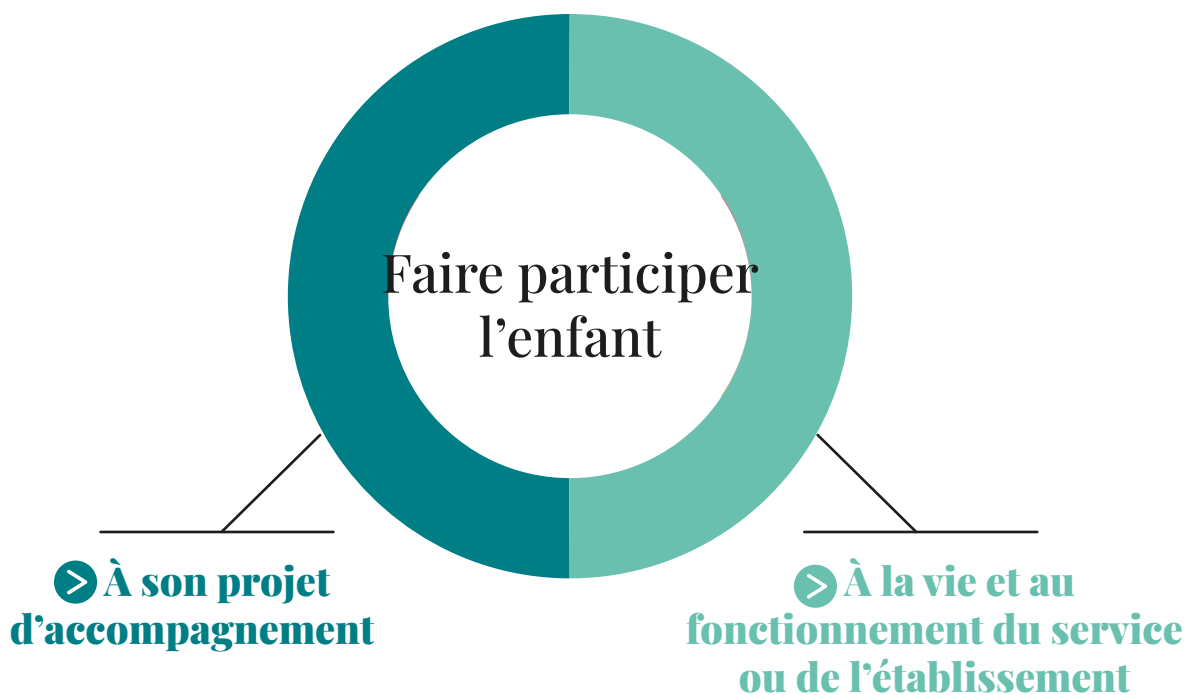
## CONDUIRE COLLECTIVEMENT UNE ANALYSE DES RISQUES



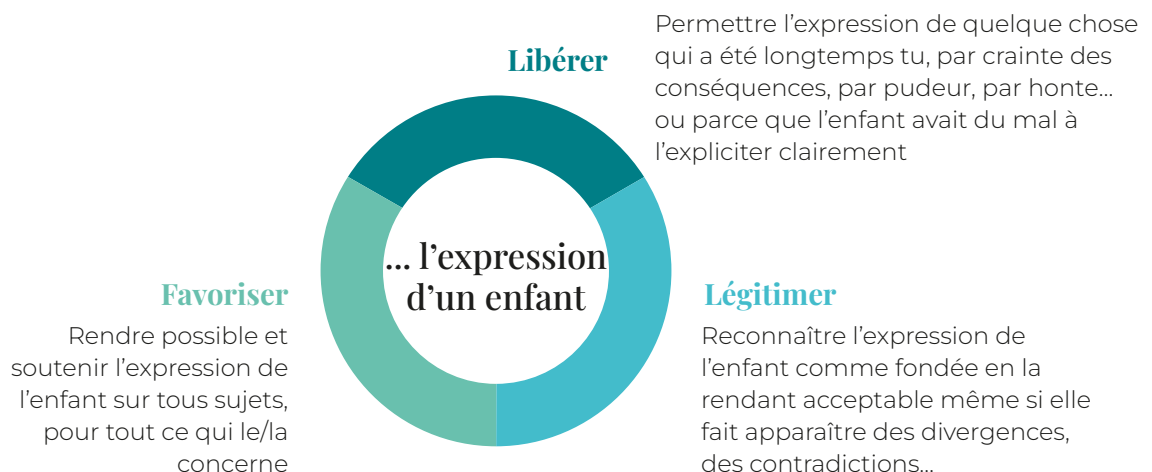


# LES SAVOIR -FAIRE PROFESSIONNELS

À ACQUÉRIR ET MOBILISER POUR :

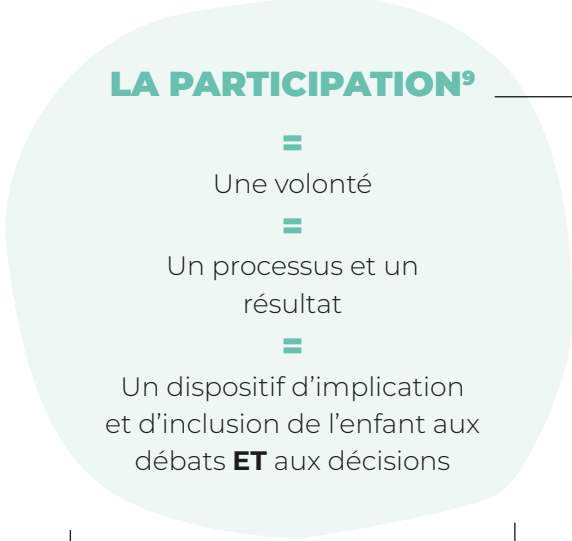


## COMPÉTENCES TRANSVERSALES : CONNAÎTRE, COMPRENDRE ET INTÉGRER LA PERSPECTIVE DES ENFANTS





# Faire participer l'enfant



Favoriser la mise en commun de différents points de vue

=

+

=

Transformer la pluralité des points de vue en un nouveau système de points de vue

## Faire évoluer le statut de l'enfant



*Pris en charge*



*Pris en compte*

→ Une expérience d'ouverture à la compréhension de la logique de construction des points de vue de l'enfant (façon de raisonner, façon d'interpréter)

→ Une opportunité de créer des convergences favorisant les consensus et les compromis

Consensus	Compromis
Accord positif et unanime entre les parties	Accord acceptable entre les parties

→ Une opportunité d'apprentissage pour l'enfant :

- Expérimenter
- Se positionner
- Communiquer son point de vue aux autres
- Écouter et comprendre le point de vue des autres
- Résoudre des problèmes de la vie quotidienne
- Penser par soi-même
- Structurer son aptitude à critiquer
- Négocier
- Régler des conflits
- Faire des choix éclairés



## REPÈRES

- Les professionnel.le.s ne savent pas mieux que les enfants
- Les enfants ne savent pas mieux que les professionnel.le.s
- Enfants et professionnel.le.s savent **DIFFÉREMMENT**

## RÈGLES D'OR

- ✓ Baser la participation sur le volontariat
- ✓ Adapter et diversifier les modalités de participation (inclusion du plus grand nombre)
- ✓ Dispenser une information rigoureuse concernant le cadre (lieu, durée, parties-prenantes, modalités et règles de fonctionnement)
- ✓ Respecter les positions comme les silences de l'enfant

## LIGNES ROUGES

- ⊘ Interpréter et psychologiser les propos de l'enfant
- ⊘ Solliciter la participation quand la décision est déjà prise (simulacre de participation)
- ⊘ Omettre d'expliquer les raisons justifiant que l'avis et les demandes de l'enfant ne soient pas suivis
- ⊘ Donner de faux espoirs à l'enfant



### RECOMMANDATION

Le droit au recours est fondamental. Il pourrait donc être intéressant que les établissements et services de protection de l'enfance rendent effectif ce droit pour les enfants accueilli.e.s en intégrant des dispositions spécifiques de fonctionnement qui permettent une gestion des plaintes et un traitement le plus impartial possible des désaccords avec les professionnel.le.s.

**Permettre de comprendre et de prendre en compte la logique de l'enfant même lorsqu'il n'est pas possible d'y adhérer**

Pour qu'un enfant puisse pleinement s'exprimer et participer, il me paraît important de respecter le choix de ses interlocuteurs. Ce n'est pas toujours vers son/sa RÉFÉRENT(E) que l'enfant se tourne. L'enfant s'adresse aussi souvent aux professionnel.le.s qui sont ses PRÉFÉRENT(E)S.



On ne se rend pas forcément compte qu'il y a plein d'autres paramètres qui rentrent en jeu et que l'on n'a pas forcément la main dessus. Mais c'est paramètres ne nous sont pas forcément expliqués. Ils parlent entre adultes, nous demandent notre avis mais après... (...) Peut-être qu'on le verrait moins comme une punition, on subirait moins les choses si on nous expliquait comment ça se passe, à quoi ça sert, combien de temps ça dure, etc.

C'est une chose de pouvoir s'exprimer, de pouvoir donner son avis. Mais encore faut-il être écouté et que son avis soit pris en compte. Il y a d'ailleurs des avis qui semblent avoir plus de valeurs que d'autres, ceux des professionnels par exemple qui considèrent qu'ils ont raison, quoi qu'il arrive.

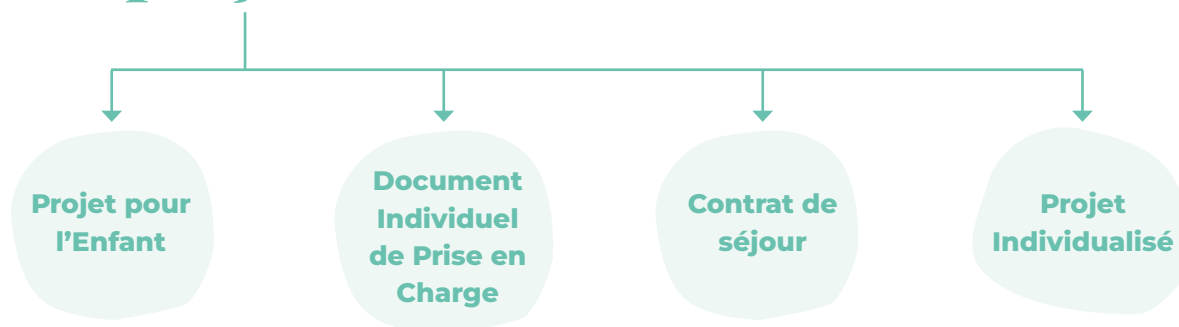


Ça peut être stressant de ne pas être d'accord avec les professionnels. On peut avoir peur que ça nous retombe dessus.

*Ce qu'en disent les enfants*



# Participation de l'enfant à son projet



## Intérêts

- » Offrir un espace formel d'expression et d'écoute de l'enfant
- » Légitimer l'expression de l'enfant en l'inscrivant dans un document opposable



## Risques

- » Difficultés de l'enfant pour s'exprimer devant ses parents et les professionnel.le.s
- » Espace saturé par l'expression des parents
- » Pressions de conformité sur l'enfant
- » Usure par sentiment de devoir toujours répéter la même chose
- » Exacerbation du sentiment d'impuissance de l'enfant dont les souhaits/demandes ne peuvent pas être concrétisés



## Prévention des risques

- » Envisager la participation comme un processus longitudinal (pas de « one shot »)
- » Préparer les rencontres en amont
- » Créer et utiliser des outils adaptés à l'âge et aux aptitudes des enfants
- » Proposer à l'enfant de s'exprimer en premier
- » Limiter les redites et redondances

«En général les jeunes ont peu d'intérêt pour le document PPE. Il y a une forme de lourdeur administrative. Mais, au-delà des objectifs qui vont être inscrits dans le PPE, ce qui est important, c'est la démarche. La façon dont on va amener le jeune à s'exprimer.

Recueillir la parole de l'enfant nous permettra peut-être de recueillir des choses que l'on n'arrive pas à mesurer nous en tant que professionnel.le.s. C'est-à-dire que nous, on veut accompagner le jeune dans une direction mais peut-être que ce n'est pas la direction que le jeune veut prendre. Il est important de savoir ce dont le jeune a envie, ce qu'il souhaite mettre en œuvre, comment il veut être accompagné? Mais aussi de connaître leurs besoins. Parce que parfois ils ont des besoins que l'on n'a pas forcément identifiés. Cela nous permet aussi de nous remettre en question dans nos pratiques et concernant ce que l'on propose aux jeunes que l'on accompagne ».

**[Responsable de service d'Aide Sociale à l'Enfance auditionné dans le cadre du projet]**





À quoi ça sert de leur parler des problèmes auxquels ils ne peuvent rien changer?\*

Dès fois j'ai l'impression que l'on peut nous demander notre avis mais que cela ne va rien changer au problème.

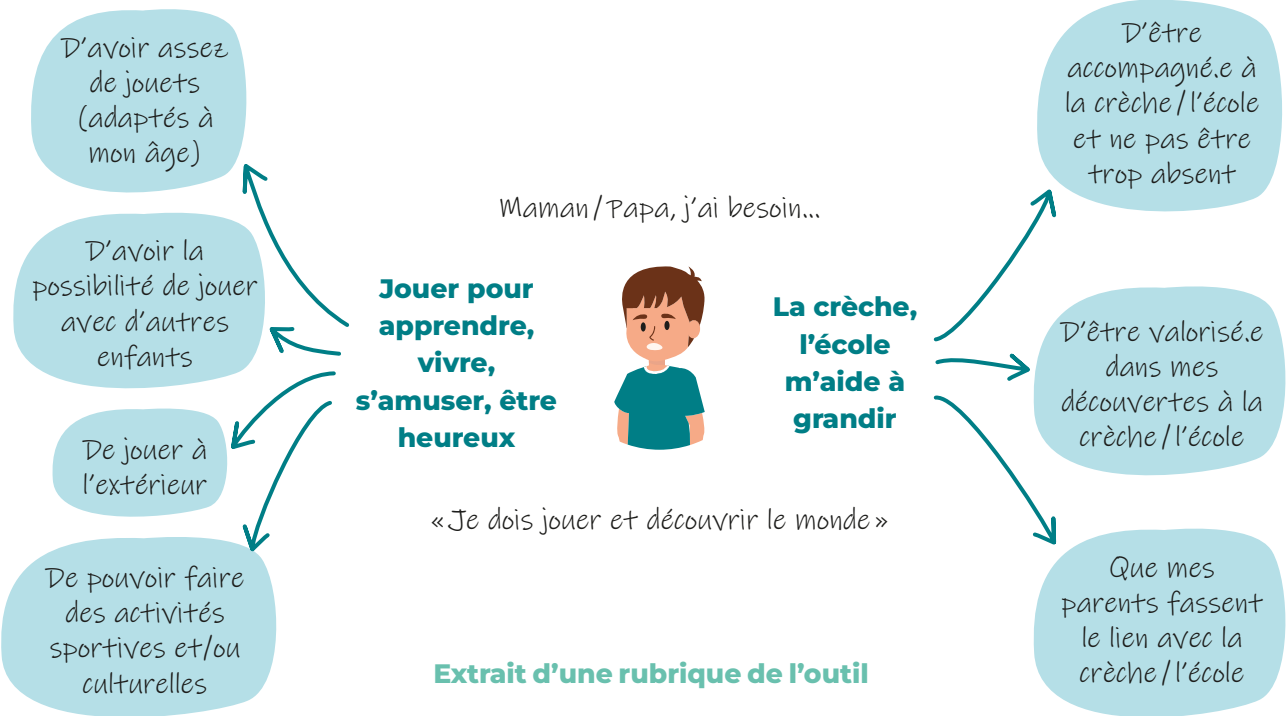


Ce qu'en disent les enfants



**PRATIQUE INSPIRANTE**

Participation de l'enfant et petite enfance ne font pas toujours bon ménage. Aussi, afin de permettre une sensibilisation des parents aux besoins que les jeunes enfants ne peuvent que difficilement exprimer, un éducateur de placement à domicile d'ALC a élaboré un outil pour soutenir l'élaboration du Projet Individuel de l'enfant.



# FOCUS SUR LA PARTICIPATION DES ENFANTS AUX AUDIENCES

« Chaque juge des enfants a des habitudes qui lui sont propres en matière d'audition des mineurs. Malheureusement et jusqu'à récemment, certains juges des enfants n'entendaient pas les enfants seuls. La loi de février 2022 fait obligation au juge des enfants d'entendre l'enfant seul, en tous cas, l'enfant discernant, ce qui limite pas mal les entretiens. Moi, mon habitude c'est de commencer toutes les audiences par l'entretien du ou des enfants seuls. Je les entends dès qu'ils sont capables de dire quelques mots, en tous cas des phrases donc globalement à partir de 3 ans. »

**[Juge des Enfants auditionnée dans le cadre du projet]**



## REPÈRES

« (...) [Le juge des enfants] doit systématiquement effectuer un entretien individuel avec l'enfant capable de discernement lors de son audience ou de son audition »  
Article 375-1 du code civil

**13 ans : âge du discernement**  
(sur le plan juridique)

**Pas d'obstacle juridique à l'audition d'un enfant de moins de 13 ans**

### Avant l'audience

- Informer l'enfant de la possibilité de demander à être entendu(e) seul(e) par le/la juge
- Préciser à l'enfant que la décision finale reviendra au/à la juge
- Expliquer à l'enfant que ses propos ne seront pas tenus secrets par le/la juge (principe du contradictoire)

« Moi, ça n'a pas été systématique [d'être entendue seule]. [On peut faire la demande] mais ça peut être un peu compliqué si on est un peu timide ».

« Après, si on est un peu timide, on peut en parler avant avec l'éducateur et l'éducateur lui, il le dit au juge ».



*Ce qu'en disent les enfants*



### PRATIQUE INSPIRANTE

« Au fil du temps, je n'ai eu cesse de mesurer l'importance de la présence des jeunes enfants lors des audiences. Je les convoquais systématiquement, même les bébés à qui je m'adressais directement pour leur expliquer mes décisions ».

**[Marcel Klajnberg, Juge des Enfants émérite]<sup>10</sup>**

« Parler à un [très jeune] enfant, c'est lui parler vrai de ce qui le concerne. C'est lui expliquer ce qu'il aura à vivre. (...) Dolto a dit qu'il ne fallait pas leur mentir. Mais ne pas leur mentir, ce n'est pas tout leur dire »

[Catherine Vanier, psychanalyste]<sup>11</sup>



## Participation des (très) jeunes enfants aux audiences

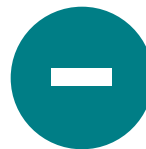
Beaucoup de choses importantes que l'enfant peut percevoir même s'il/elle ne les comprend pas

Le cadre de l'audience est sécurisé

L'enfant doit pouvoir entendre tout ce qui le/la concerne



Intérêt de l'enfant ou craintes des professionnel.le.s?



Être exposé(e) aux conflits/tensions

Entendre ce qui ne le/la concerne pas

Être exposé(e) à un stress inutile



### PRATIQUE INSPIRANTE

Lors des rendez-vous d'admission en établissement d'accueil d'urgence, le chef de service proposait aux jeunes enfants de s'installer autour d'une table pour dessiner/colorier. La table se situait derrière les chaises où étaient installés les parents. Les enfants n'étaient donc pas sous leur regard. Ils étaient cependant sous le regard du chef de service qui pouvait ainsi les observer au fil des échanges. Le chef de service pouvait donc interpellier les enfants en fonction de leurs réactions (leur demander s'ils voulaient dire quelque chose), consacrer plus de temps aux sujets paraissant davantage retenir l'attention des enfants, et parfois même commenter certains agissements des enfants comme ceux qui semblaient pouvoir exprimer des désaccords ou des incompréhensions.



# Participation de l'enfant à la vie du service ou de l'établissement

## 3 PRINCIPALES FORMES DE PARTICIPATION

### 1. Directe

Expression de l'enfant sans intermédiaire

### 2. Représentative

Expression de l'enfant par l'intermédiaire de représentant.e.s élu.e.s

### 3. Indirecte

Expression de l'enfant par l'intermédiaire de personnes qu'il/elle a choisies



Diversifier les modes de participation pour la rendre plus inclusive



## VIGILANCE

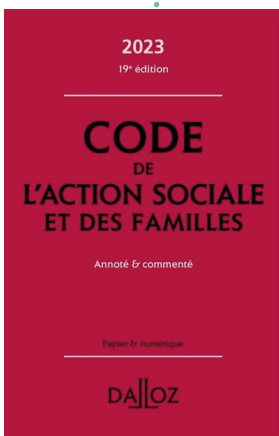
La participation représentative (élection de représentants) est parfois considérée comme une participation élitiste excluant les enfants qui ne peuvent mobiliser les ressources nécessaires.

- » Se sentir capable de se présenter à une élection
- » Se sentir capable de représenter
- » Se sentir capable de s'exprimer dans un cadre formel
- » ...

Elle peut faire naître des ressentiments de ceux et celles qui ne se sentent pas représenté.e.s. Elle invite donc à une formation et à un accompagnement des représentant.e.s comme à une préparation importante en amont des instances pour que tous et toutes aient voix au chapitre.

Je regrette que les instances de participation des enfants soient trop souvent calquées sur le modèle de celles des adultes, insuffisamment adaptées à leur âge, leur maturité, leurs besoins concrets et leurs capacités.





## CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

Le conseil de la vie sociale est mis en place lorsque l'établissement ou le service assure un hébergement ou un accueil de jour continu ou une activité d'aide par le travail au sens du premier alinéa de l'article L.344-2. Il n'est pas obligatoire lorsque l'établissement ou service accueille majoritairement des mineurs de moins de onze ans, des personnes relevant majoritairement du dernier alinéa de l'article D. 311-9 ainsi que dans les lieux de vie et d'accueil relevant du III de l'article L. 312-1. Lorsque le conseil de la vie sociale n'est pas mis en place, il est institué toute autre forme de participation. (...) Lorsque les durées de la prise en charge sont inférieures à la durée minimum du mandat telle que prévue à l'article D. 311-8, il peut être procédé à la mise en œuvre de l'une des autres formes de participation prévues aux articles D. 311-21 et suivants. [Article D311-3]

## AUTRES FORMES LÉGALES DE PARTICIPATION

(Article D311-21)

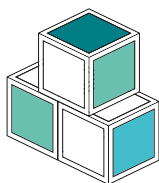
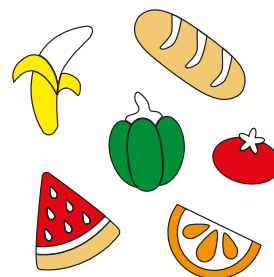


### PRATIQUE INSPIRANTE

La participation des jeunes enfants n'ayant pas ou peu accès à la parole est possible au travers d'activités :

#### ▶ Permettre aux enfants d'exprimer leurs goûts alimentaires

Disposer différents aliments de dinette et demander aux enfants de prendre les aliments qu'ils/elles aiment ou n'aiment pas.

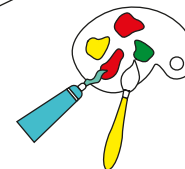
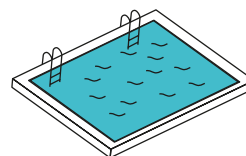


#### ▶ Permettre aux enfants d'exprimer leurs préférences/centres d'intérêts concernant les jeux/jouets mis à leur disposition dans une salle de jeux

Disposer différentes catégories de jouets (empilement, jouets symboliques, livres...) en plusieurs exemplaires et observer vers quels jouets les enfants vont spontanément se diriger.

#### ▶ Permettre aux enfants d'exprimer leurs préférences pour les activités proposées

Disposer des images d'activités proposées aux enfants (parc, peinture, pâte à modeler, piscine...) et demander aux enfants de prendre les images des activités qu'ils/elles aiment ou n'aiment pas.



## 8 RECOMMANDATIONS

issues des recherches de Laurence Buson

# POUR LIBÉRER, LÉGITIMER ET FAVORISER LA PAROLE DES PLUS PETITS (JUSQU'À 6 ANS)



Les écarts inter-individuels même importants



z'ai tout pris dans le paquet pour me moucher pa(rce) que z'ai le nez qui coule

Mouchoir! Mouchoir!



Ex enfant 1

Ex enfant 2

... ne signifient pas trouble de l'apprentissage !

1

**Avoir confiance en la capacité d'apprentissage du langage des enfants**

2

**Créer un cadre et une relation sécurisante**

3

**Accueillir la parole de l'enfant sans exigence**

4

**Intégrer la variation, éviter les postures surnormatives, reformuler si nécessaire, plutôt que corriger**

5

**Multiplier les situations propices à des interactions authentiques**

6

**Adapter son langage à l'enfant et à la situation de communication**

7

**Concevoir des activités adaptées aux buts visés (parler, comprendre...)**

8

**Laisser de l'espace à la parole de l'enfant, en gardant à l'esprit les vertus du silence et des échanges non verbaux**



**Mettre en confiance<sup>12</sup>**

- Entrer en relation
- Écouter les enfants pour qu'ils se sentent autorisés à parler
- Valoriser toutes les prises de parole
- Interagir avec tous les enfants, y compris ceux avec qui c'est le plus compliqué
- Être patient... (la parole des petits parleurs est parfois longue à élaborer !)



**Limiter les contextes/situations menaçants : effets délétères de la comparaison sociale<sup>13</sup>**

- Limiter les modalités d'interaction qui favorisent la compétition
- Favoriser les contextes de coopération ... *quelle que soit la langue utilisée*



L'enfant apprend mieux si l'adulte s'appuie sur ce que l'enfant maîtrise déjà, mais en l'excédant légèrement (c'est la « zone proximale de développement » de Vygotski). Les reformulations de l'adulte tiennent compte du niveau de l'enfant et se complexifient avec l'âge<sup>14</sup>.



Porter

Je te porte? Tu veux que je te porte?

Pas VENU

Il est pas venu encore? Tu veux qu'il vienne te voir?



Adulte

Enfant



**Reformuler sans corriger**



Il a prendu son doudou

Eh oui! Il a pris son doudou!



Adulte

Enfant



**S'adapter au niveau langagier de l'enfant :**

on peut raconter une histoire en mimant avec des peluches pendant que l'adulte raconte/lit, raconter avec quelques mots complétés par l'adulte, raconter une page du livre, raconter toute l'histoire...



**Conditions pour des interactions authentiques et positives**

- Relation de confiance réciproque (sécurité affective, bienveillance, temporalité longue)<sup>15</sup>
- Guidage attentif (les interventions de l'adulte s'adaptent au niveau de développement de l'enfant ; l'adulte (re)formule les intentions des enfants ; importance de la posture)
- L'enfant s'exprime s'il a une bonne raison de le faire



**Zoom sur les lectures partagées**

Les études montrent une relation entre :

- le temps passé en séances familiales de lectures partagées
- et la croissance et la variété du vocabulaire entre 2 et 4 ans

... *quelle que soit la langue utilisée*



**Quand l'adulte parle trop<sup>16</sup>...**

Vous allez pas à la piscine vous? Non??

Non, pas encore.



Adulte

Et vous faites du patin à roulettes?

Ouais.

Tu tombes pas?

Non.



Enfant

# LES GROUPES D'EXPRESSION ET DE PAROLE

## RÈGLES D'OR

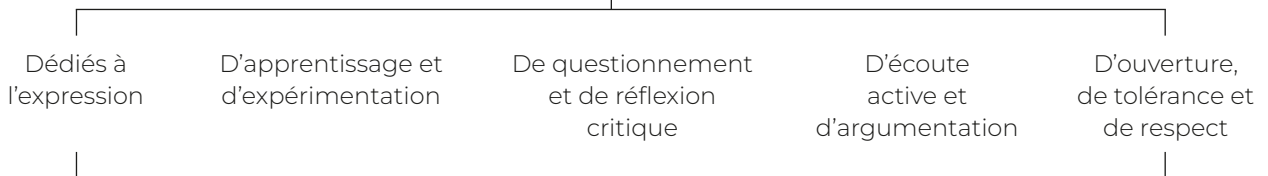
- ✓ Définir des règles de fonctionnement
- ✓ Adapter le temps et l'espace à l'âge des enfants
- ✓ Distribuer et réguler la parole

## LIGNES ROUGES

- ⊘ Forcer un.e enfant à s'exprimer
- ⊘ Délégitimer les divergences de point de vue
- ⊘ Adopter une position normative



### Des espaces



### Groupes d'expression

Davantage centrés sur la vie institutionnelle, souvent en présence d'un cadre, suivant un ordre du jour, ayant parfois une fonction de régulation et faisant l'objet d'un compte rendu



### Groupes de parole

Davantage centrés sur des sujets généraux, selon l'actualité, les préoccupations et centres d'intérêts des enfants, les messages de prévention à diffuser...



### Des dispositifs de médiation

CRÉANT



« (...) ensemble des formes d'aide et de support qu'une personne peut offrir à une autre en vue de lui faciliter l'accès à un savoir quelconque ».

« Permettre au récepteur [d'une information] d'activer du sens, d'interpréter l'information et de se l'approprier pour construire des connaissances signifiantes pour lui ».<sup>17</sup>

### Des espaces tiers d'échange et de collaboration

- Identifier les désirs et les intentions d'autrui
- Partager des significations nouvelles par l'investigation multidimensionnelle, la contradiction, l'identification de convergences et de divergences, le repérage de ce qui est commun et de ce qui est différent<sup>18</sup>

MOBILISANT

### Des compétences professionnelles allocentriques

#### OUVERTURE

- Disposition à entrer en contact avec autrui
- Intérêt, respect et considération pour autrui dans sa singularité
- Suspension de son propre jugement

#### FLEXIBILITÉ

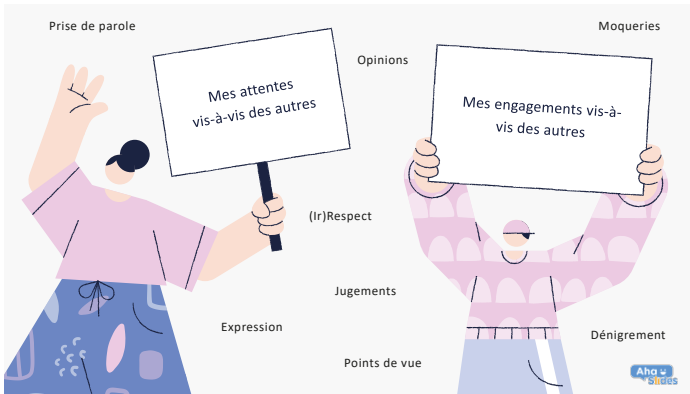
- Tolérance à l'ambivalence et à l'ambiguïté
- Prise en compte des habitudes sociales différentes et des points de vue divergents
- Relativisation de ses propres jugements et de ses propres valeurs

#### RÉCEPTIVITÉ

- Écoute attentive et compréhensive
- Prise en compte des besoins, des attentes, des (re) sentiments et des émotions d'autrui<sup>19</sup>

### 1. Faire définir les règles de fonctionnement par les enfants

Exemple de règles de fonctionnement élaborées par/avec de jeunes Mineurs Non Accompagnés tunisiens participant à un groupe de parole dans un service d'ALC « Être jeune: vivre en France et en Tunisie »

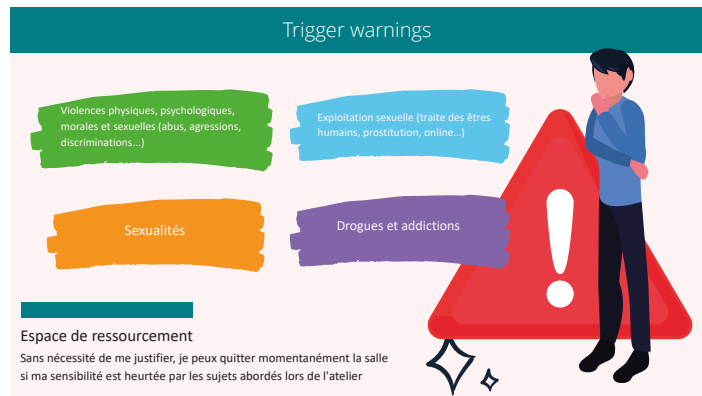


### 2. Demander aux enfants de définir leurs attentes et leurs engagements vis-à-vis des autres participant.e.s

### 3. Si sujets sensibles:

- Informer les enfants des sujets qui vont être abordés (Trigger warning)
- Permettre aux enfants d'accéder à un espace de ressourcement (safe zone)

Exemple de trigger warnings et information sur l'accès à un espace de ressourcement présentés à des adolescent.e.s participant à des groupes de paroles, au sein de services d'ALC, concernant l'exploitation sexuelle aux fins de prostitution.



### 4. ➤ Demander aux enfants d'indiquer comment réagir avec eux/elles s'ils/elles étaient ému(e)s, heurté(e)s, contrarié(e)s, en colère...

- Indiquer aux enfants qui pourra être leur interlocuteur s'ils/elles ressentent le besoin de parler après l'activité de groupe

Exemple de présentation de ces modalités spécifiques à des adolescent.e.s participant à la création d'une campagne de lutte contre l'exploitation sexuelle des mineur.e.s.

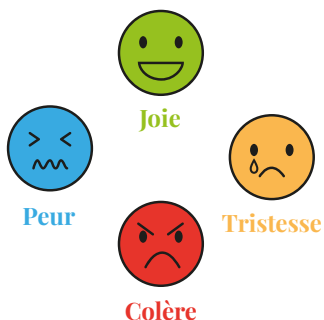


**Des outils de médiation peuvent être élaborés en guise d'inducteurs de l'expression de l'enfant : études de cas, études de situations, photolangage, atelier de création artistique...**

## » CARTES ÉMOTIONS

**18 mois – 3 ans**

Mettre à disposition 4 cartes « émotions » et poser des questions à l'enfant : « Que ressens-tu quand...? »



## » TEMPS PARTAGÉS

(décryptage de l'expression)

**Naissance – 6 mois**

Lors d'un temps de change d'un bébé, le/la professionnel.le demande au parent de l'aider à décrypter les différentes expressions de l'enfant.



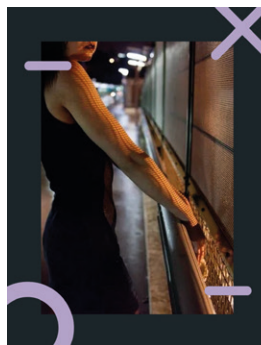
## » DESSINS PROJECTIFS

**3 ans - 10 ans**

L'animateur lit le début d'une histoire qu'il a inventé (en lien avec une thématique choisie) et demande aux enfants de dessiner la suite puis d'expliquer leurs dessins.



## » DÉBATS CRITIQUES 10 ans - 18 ans



**D'accord, pas d'accord**

Je ne sais pas...

- » Ce n'est pas un problème de se prostituer si le ou la mineure est d'accord
- » Ce n'est pas un problème de se prostituer pour gagner de l'argent et avoir une meilleure vie, s'acheter ce que l'on souhaite, pouvoir sortir et s'amuser...
- » Ce n'est pas un problème de se prostituer pour aider quelqu'un que l'on aime et qui a besoin d'argent (petit ami, famille...)

## » ACTIVITÉS ARTISTIQUES 10 ans - 12 ans



- » Une pincée de gros sel qui désagrège la couleur et forme des nuances

Sur une feuille de grand format sur laquelle un fond "planisphère" est pré dessiné, chaque participant dépose:

- » Une touche d'encre de couleur: fluide, insaisissable, qui déborde les frontières

Chaque participant est invité à rédiger 2 ou 3 textes:

- » **Une belle rencontre:** écrire sur une personne que vous avez rencontré, dites ce qu'elle fait, ce qu'elle vous a apporté...
- » **Un moment inoubliable:**

raconter un moment positif vécu qui vous a marqué.

### » Une découverte

**merveilleuse:** un endroit (paysage, ville...), un plat, une passion...

Les textes finalisés sont ensuite rédigés au marqueur noir sur des transparents déposés sur la peinture.<sup>20</sup>

## » ÉTUDES DE CAS 10 ans - 18 ans

Antoine, 10 ANS

Après une année de placement en foyer, loin de son domicile, Antoine, 10 ans, apprend que le juge des enfants a décidé de son retour en famille.

Antoine sera désormais accompagné dans le cadre d'une mesure de placement à domicile.

Antoine va devoir changer d'école.

Ce n'est pas la première fois qu'Antoine doit changer d'école.

La situation est de plus en plus difficile à supporter pour lui. Il en a marre de « perdre » ses copains et de devoir à chaque fois expliquer pourquoi il part et pourquoi il arrive.

Selon vous, que peut ressentir Antoine à l'idée de changer d'école?

Selon vous, qu'est-ce qui aurait pu aider Antoine à mieux supporter ces changements?

## AUTRES RESSOURCES

- » Violences physiques
- » Violences sexuelles
- » Violences numériques
- » Violences conjugales
- » Sexisme
- » Inégalités de genre
- » Puberté
- » Sexualité
- » Contraception, IST
- » Consentement
- » Attirances sexuelles et émotionnelles
- » Identités de genre
- » Harcèlement scolaire
- » Addictions
- » Racisme
- » Religions
- » Mort
- » Justice (droits et devoirs)
- » Prostitution
- » Jeux dangereux
- » ...

Adaptées aux différents âges

Pouvant être consultées librement ou commentées

Validées en équipe



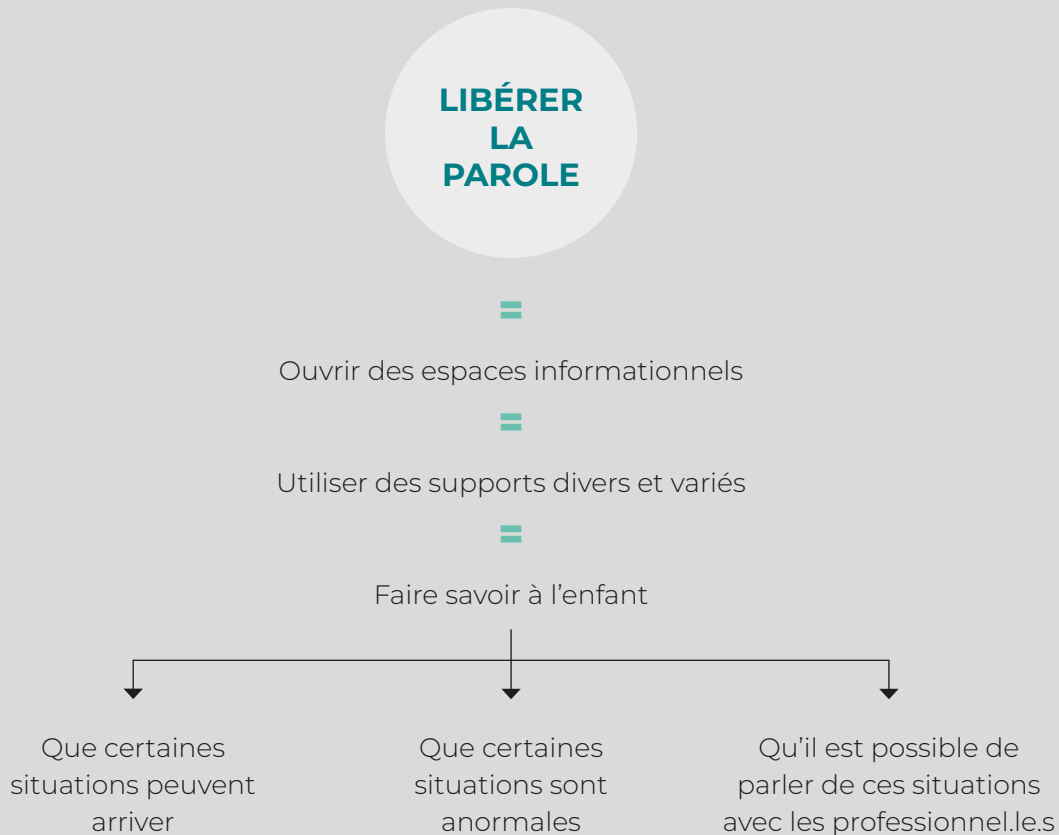
- » Bibliothèques
  - » Ludothèques
  - » Filmothèques
  - » Sitothèques
- » Fictions
  - » Documentaires
  - » Extraits vidéo
  - » Animations
  - » Infographies

### PRATIQUE INSPIRANTE

Les Productions de l'Ordinaire conçoivent et créent des expositions et des malettes pédagogiques qui peuvent être des supports intéressants pour soutenir l'expression des adolescent.e.s : « Questions de Justice » ; « Ado et Citoyen » ; « Moi, Jeune citoyen » ; « Moi, Jeune citoyen numérique ».

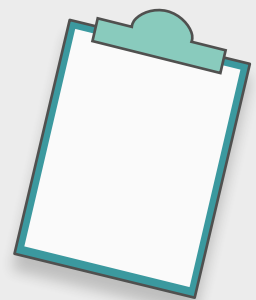


## FOCUS SUR LA LIBÉRATION DE LA PAROLE SENSIBLE



### PROTECTION CONTRE TOUTES FORMES DE VIOLENCES

Dans les foyers pour adolescents, il arrive malheureusement que des jeunes soient victimes de violences physiques (coups, brutalités), sexuelles (attouchements, exhibitionnisme, rapports sexuels non consentis, viols) ou émotionnelles (menaces, chantage, intimidations, harcèlement, dénigrement, insultes). C'est pourquoi, un jeune qui serait victime de violences ou un jeune qui aurait connaissance de violences dont serait victime un autre jeune est encouragé à en informer au plus vite la cheffe de service, le directeur ou tout adulte de son choix. Il peut le faire en parlant, en écrivant une lettre, en déposant un mot dans la boîte à dialogue...



**Extrait de règlement d'un foyer qui assume et explique les risques de violences auxquelles les jeunes sont exposé.e.s.**



## PRATIQUE INSPIRANTE



Certains établissements d'accueil pour Mineur.e.s Non Accompagné.e.s utilisent la planche « Traite des Êtres Humains et traitements dégradants et inhumains » du livret MIMNA<sup>21</sup> pour indiquer aux jeunes, dès l'admission, que les professionnel.le.s connaissent le sujet, qu'ils/elles savent que cela peut arriver à certain.e.s jeunes qui pourront donc décider de leur en parler (s'ils/elles les souhaitent). Les professionnel.le.s ouvrent ainsi un espace informationnel dont le/la jeune se saisira sur le moment, plus tard, jamais...



### IMPORTANT

L'utilisation de supports adaptés peut permettre aux professionnel.le.s d'être « guidé.e.s par le support » pour dispenser des informations sur des sujets avec lesquels ils/elles ne sont pas à l'aise.



# Méthodologie du projet

Ce manuel a été élaboré dans le cadre du projet Expression de l'enfant, mené par ALC, et en suivant une méthodologie spécifique :



## 3 ATELIERS DE CAPITALISATION DE 1,5 JOUR POUR ANALYSER ET COMPLÉTER LES DONNÉES COLLECTÉES

Groupe de professionnel.le.s d'ALC



© ITECO, Centre de formation pour le développement www.iteco.be (Auteurs: Cécile Imberechts, Conception graphique, illustration : Emma Kersalé)



« La capitalisation, c'est transformer l'expérience en connaissance partageable ».  
[Pierre de Zutter]

## + 2 COMITÉS DE SUIVI



## DISPOSITIF DE COLLECTE DE DONNÉES:



## FORMATIONS

### 3 actions de formation



Communication bienveillante avec le très jeune enfant



Libérer, légitimer, et favoriser la parole de l'enfant



Expression de l'enfant en situation d'exploitation sexuelle

## REVUE DOCUMENTAIRE ↑

## DISPOSITIF DE PARTICIPATION ET DE PILOTAGE DES ENFANTS

### 3 focus groups 11 adolescent.e.s

« Les focus groups sont des discussions de groupe ouvertes, organisées dans le but de cerner un sujet ou une série de questions pertinents (...) »

[Kitzinger & Al., 2004]

### 2 instances de pilotage Panel d'adolescent.e.s ayant participé aux focus groups

## AUDITIONS D'EXPERTS

### 4 auditions d'expert.e.s

## ATELIER DE RECUEIL DE L'EXPERTISE PROFESSIONNELLE

### 1 atelier de 1,5 jours 17 professionnel.le.s



Le Charmeyran  
Établissement Public Départemental



# Remerciements

## Adolescent.e.s impliqué.e.s dans le projet

- » PAD Le Fil'Harmonie
- » MECS L'Envol
- » Centre Maternel



## Membres de groupe de capitalisation

- » Gaëlle Aurain
- » Anne-Claire Billier
- » Saber Benjima
- » Chantal Boucharlat
- » Murielle Croce
- » Maria Gabriela Donato
- » Marie-Angélique Magne
- » Ema Paisnel
- » Pierrette Peirone
- » Danaë Sanz-Mourat

## Participant.e.s à l'atelier interprofessionnel.le.s

- » Mme Natacha Rausa, CD06
- » Mme Cécile Rouxel, CD06
- » Mme Caroline Picard, Fondation Lenval
- » M. Nicolas Guillemaut, Fondation Lenval
- » Mme Isabelle Allemand, Dispositif SEPIA
- » Mme Marie-Cécile Rayot, Dispositif SEPIA
- » M. David Maldera, Dispositif SEPIA
- » Mme Anaïs Martin, ALC « L'Amandier »
- » Mme Anne-Claire Billier, ALC « Le Fil'Harmonie »
- » Mme Ema Paisnel, ALC « Le Fil'Harmonie »
- » Mme Pierrette Peirone, ALC « L'Envol »
- » Mme Murielle Croce, ALC « L'Envol »
- » Mme Marie-Angélique Magne, ALC « L'Envol »
- » Mme Danae Sanz-Mourat, ALC « Centre parental »
- » Mme Chantal Boucharlat, ALC « Centre parental »
- » Mme Chrystel Yahy, ALC « Centre maternel »
- » M. Saber Benjima, ALC « PAD petite enfance »

## Expert.e.s auditionné.e.s

- » Mme Armand, Juge des enfants au Tribunal pour Enfants de Nice
- » M. Rebuffat, Adjudant-chef commandant de la Maison de Confiance et de Protection des Familles (MCPF) des Alpes Maritimes
- » M. Molinario, Responsable Aide Sociale à l'Enfance du département des Alpes-Maritimes
- » M. Bachelet, Responsable Territoriale de la Protection de l'enfance du département des Alpes-Maritimes

## Pilotes ALC du projet

- » Mme Nathalie Ricci-Sarzotti, Cheffe de projet, Directrice Pôle Protection de l'Enfance et Parentalité
- » Mme Camille Constans, Manager du projet, Responsable du développement

## Comité de suivi du projet

- » Julien Scheepers (Hétis)
- » Estelle Lajili (ADEPAPE 06)
- » Armand Pagano (ADEPAPE 06)



## Expertise technique

- » Guillaume Coron (Practices)

# Notes

1. <https://www.ameli.fr/isere/assure/sante/themes/trouble-expression-langage-oral-enfant/comprendre-troubles-langage-oral>
2. <https://www.dysphasie-quebec.com/en-definition/>
3. Droit de Visite et d'Hébergement
4. L'enfant piégé par le conflit de loyauté, Rebecca Godard-Wittmer, Le Journal des psychologues 2014/9 (n° 322), pages 47 à 51
5. <https://bougribouillons.fr/stereotypes-du-genre/>
6. « Comment prendre en compte la diversité culturelle et le genre en situation de Traite des Êtres Humains » Guillaume Coron, ECPAT France, 2021
7. L'exploitation sexuelle des mineurs en Ile de France en 2002, ECPAT France, 2023, p87
8. [https://search.coe.int/cm/Pages/result\\_details.aspx?ObjectID=09000016804b92f6](https://search.coe.int/cm/Pages/result_details.aspx?ObjectID=09000016804b92f6)
9. Inspiré par « La co-construction: une alternative managériale », Michel Foudriat, 2019
10. Marcel Klajnberg a exercé presque toute sa carrière de magistrat en tant que Juge des Enfants
11. <https://lesprosdela petiteenfance.fr/bebes-enfants/psycho-pedagogie/heritage-dolto/francoise-dolto-nous-appris-ecouter-les-enfants-et-leur-parler>
12. Rapport Giampino (2016). <https://solidarites.gouv.fr/rapport-de-sylviane-giampino-developpement-du-jeune-enfant>
13. Goudeau, S. (2020). *Comment l'école reproduit-elle les inégalités ?* UGA Éditions.
14. Canut, E., Bertin, T., & Bocéréan, C. (2013). Des interactions « éducatives » pour soutenir l'apprentissage du langage des enfants d'école maternelle. Une exploration de la Zone Proximale de Développement en linguistique de l'acquisition. In Bernié, J., & Brossard, M. (Eds.), *Vygotski et l'école : Apports et limites d'un modèle théorique pour penser l'éducation et la formation*. Presses Universitaires de Bordeaux.
15. Grandaty, M. & Turco, G. (2001). (Éds.), *L'Oral dans la classe. Discours, métadiscours, interactions verbales et construction de savoirs à l'école primaire*. INRP.
16. Canut, E. (2009). *Apprendre à parler pour ensuite apprendre à lire et à écrire*. Congrès FNAME, Le langage. Objet d'apprentissage, outil de pensée. Quels obstacles ? Quels leviers ? Dole, France. <https://hal.science/hal-00524227/document>
17. Contenus tirés du factsheet de l'ONG ECPAT France (2021) « Comment intégrer la diversité culturelle et le genre en situation de traite des êtres humains ».
18. Contenus tirés du factsheet de l'ONG ECPAT France (2021) « Comment intégrer la diversité culturelle et le genre en situation de traite des êtres humains ».
19. Contenus tirés du factsheet de l'ONG ECPAT France (2021) « Comment intégrer la diversité culturelle et le genre en situation de traite des êtres humains ».
20. Exemple tiré d'une activité organisée par Mme Béatrice Hernandez Naoun dans le cadre du projet de recherche Migration Positive (2021).
21. <https://mimna.univ-grenoble-alpes.fr/>



# Annexes



## FICHE CONSEIL RECUEIL DE LA PAROLE D'UN ENFANT ENGENDRANT UNE INFORMATION PRÉOCCUPANTE

La prise en compte de la parole de l'enfant s'avère essentielle. En cas d'évocation de maltraitance, les premiers éléments recueillis engageront les professionnels dans la rédaction d'une Information Préoccupante (IP).

L'enquête judiciaire qui découlera des directives du parquet, informé par l'ADRET, donnera lieu à divers actes procéduraux et notamment une ou plusieurs auditions du ou des mineurs victimes.

Les déclarations recueillies par un enquêteur selon un protocole d'audition spécifique (questionnement & local spécifique) permettront in fine de rechercher les éléments matérialisant une infraction pénale.

Voici quelques conseils afin d'assurer la meilleure réussite possible au protocole d'audition d'une victime mineure:

-Le 1<sup>er</sup> et **unique interlocuteur** de l'enfant devra dans la mesure du possible indiquer les réponses aux questions ci-dessous sans toutefois « *interroger* » ou « *questionner* » l'enfant.

-Ces réponses ne devront pas être développées mais retranscrites le plus fidèlement possible en mentionnant les **mots exacts** employés par l'enfant et ceux du 1<sup>er</sup> interlocuteur.

-Noter immédiatement :

les mots exacts employés par l'enfant, la date, l'heure, les circonstances de la déclaration.

Les mots employés par le 1<sup>er</sup> interlocuteur;

-**Ne pas retourner vers l'enfant pour avoir des détails supplémentaires;**

-Utiliser le modèle d'imprimé prévu par l'ADRET;

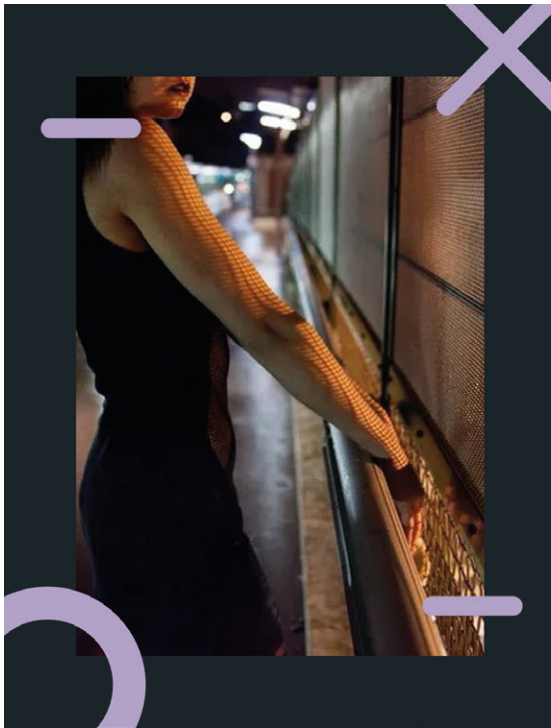
-Transmettre sans délai à l'ADRET (attention au délai de la transmission par voie hiérarchique)

Dans la rédaction de l'IP, répondre avec les éléments recueillis aux questions suivantes :

- **Qui** est évoqué (victime, membre famille, mis en cause)
- **Quand** : période des faits (année, saison, vacances scolaires)
- **Où** : lieu(x)
- **Quoi & comment** : fait(s) évoqué(s) spontanément par l'enfant

Merci pour la prise en compte de ces quelques conseils qui s'avéreront cruciaux pour la suite de l'enquête et de l'évaluation sociale.

## » DÉBATS CRITIQUES



### D'accord, pas d'accord

Je ne sais pas...

- Ce n'est pas un problème de se prostituer si le ou la mineure est d'accord
- Ce n'est pas un problème de se prostituer pour gagner de l'argent et avoir une meilleure vie, s'acheter ce que l'on souhaite, pouvoir sortir et s'amuser...
- Ce n'est pas un problème de se prostituer pour aider quelqu'un que l'on aime et qui a besoin d'argent (petit ami, famille...)

## » ÉTUDES DE CAS

Antoine, 10 ANS

Après une année de placement en foyer, loin de son domicile, Antoine, 10 ans, apprend que le juge des enfants a décidé de son retour en famille.

Antoine sera désormais accompagné dans le cadre d'une mesure de placement à domicile.

Antoine va devoir changer d'école.

Ce n'est pas la première fois qu'Antoine doit changer d'école.

La situation est de plus en plus difficile à supporter pour lui. Il en a marre de « perdre » ses copains et de devoir à chaque fois expliquer pourquoi il part et pourquoi il arrive.

? Selon vous, que peut ressentir Antoine à l'idée de changer d'école?

? Selon vous, qu'est-ce qui aurait pu aider Antoine à mieux supporter ces changements?





*Cette publication a été réalisée  
avec le soutien financier de:*



*Dans le cadre de:*

**STRATÉGIE NATIONALE  
DE PRÉVENTION ET DE LUTTE  
CONTRE LA PAUVRETÉ**

*Les informations présentées dans cette étude ne reflètent pas nécessairement le point de vue ou la position officielle des services de l'Etat.*